

Impossible de gagner en Afghanistan, dit Harper

C'est la première fois que le premier ministre avoue aussi franchement son pessimisme

STÉPHANE
BAILLARGEON

Stephen Harper juge qu'il est impossible de vaincre la résistance aux forces étrangères en Afghanistan. Il annonce du même

coup que le Canada n'engagera pas de nouvelles troupes dans ce pays sans obtenir une stratégie claire pour éviter l'enlèvement.

Ces aveux ont été faits par le premier ministre canadien lors d'une interview diffusée

hier sur la chaîne américaine d'informations CNN. Stephen Harper a déclaré que l'Afghanistan avait besoin d'un gouvernement libre de toute influence étrangère pour stabiliser le pays.

«Nous ne remporterons pas cette guerre en restant simplement présents là-bas, a dit le premier ministre. Mon propre jugement, très franchement, c'est que nous ne battons jamais cette insurrection.»

La force internationale, sous

mandat de l'OTAN, combat en Afghanistan depuis le début de la décennie. Les talibans, chassés du pouvoir fin 2001 dans la foulée des attentats du 11-Septembre, ont gagné en puissance ces dernières années, surtout

dans le Sud et l'Est. Le contingent canadien, fort de 2700 soldats, est basé à Kandahar, dans la partie méridionale de la république islamique.

VOIR PAGE A 8: HARPER

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. C N° 44

LE LUNDI 2 MARS 2009

1,10\$ + TAXES = 1,25\$

Québec solidaire

Khadir rate le conseil national

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Le seul député de Québec solidaire, Amir Khadir, a raté l'ensemble du conseil national de cette formation, en fin de semaine, à Québec. C'était la première réunion du genre depuis les élections du 8 décembre.

M. Khadir a participé, samedi après-midi à North York, à une conférence-débat à l'invitation de l'Association des étudiants iraniens de l'Université de Toronto. Hier matin, il a aussi eu des rencontres avec des représentants du Canadian Labor Movement, dans la capitale ontarienne.

Pourtant, à Québec, les quelque 150 délégués de QS réunis en conseil national samedi et

VOIR PAGE A 8: KHADIR

■ La FPJQ dénonce Québec solidaire, page A 2



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

AUTOMOBILE
Finie l'aide gouvernementale aux acheteurs d'hybrides

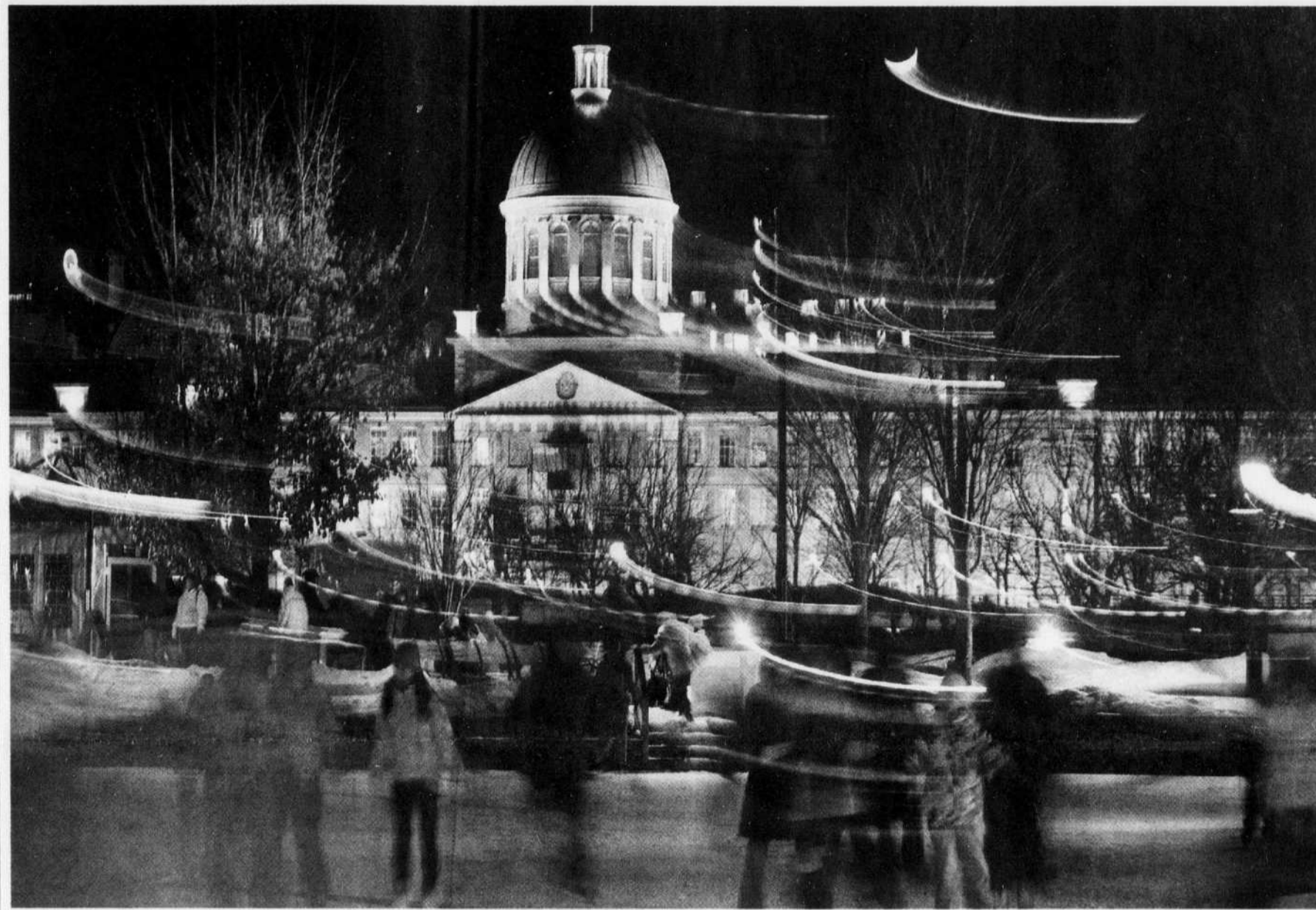
JOHN MACARTHUR
Nécessaire, l'OTAN?

■ À lire en page B 2

INDEX

10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	88	89	90	91	92	93	94	95	96	97	98	99	100

VIVRE DANS LA NUIT



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

DES DIZAINES de milliers de personnes ont participé dans la nuit de samedi à dimanche à la dixième mouture de la Nuit blanche du festival hivernal Montréal en lumière. Au total, plus de 160 activités étaient offertes sur près de 110 sites, y compris sur la patinoire du Vieux-Montréal, devant le marché Bonsecours. Chaque année, la Nuit blanche de Montréal lance le bal d'une quinzaine d'autres nuits semblables qui se tiendront dans autant de villes du monde d'ici à la fin de l'année.

L'ENTREVUE

Le début d'un temps nouveau

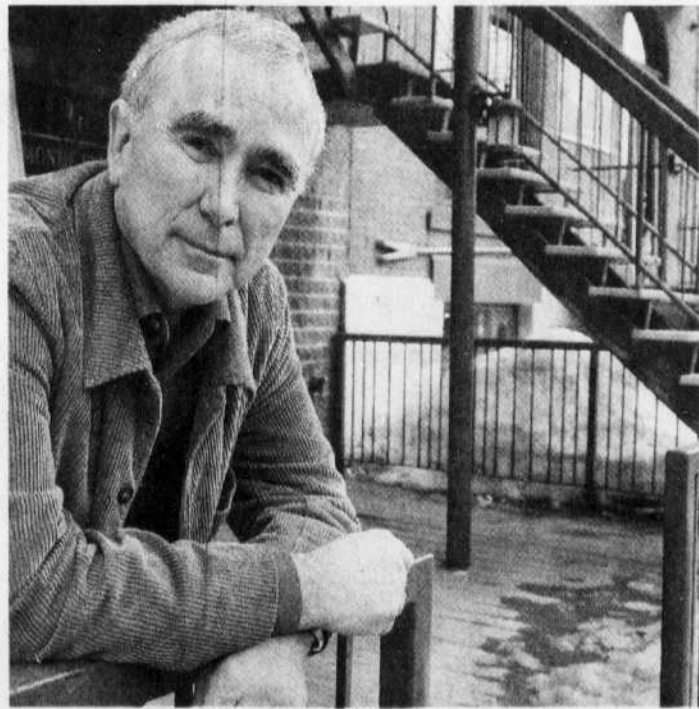
Le monde arrive au terme d'une longue domination de l'Occident, dit l'auteur Jean-Claude Guillebaud

Jean-Claude Guillebaud aime penser le monde dans sa globalité. C'est ce qu'il fait tout particulièrement depuis 1995, alors qu'il amorçait une vaste «enquête sur le désarroi contemporain». Le dernier-né de la série de livres qui en a découlé, intitulé *Le Commencement d'un monde*, publié au Seuil, s'ouvre quant à lui sur un espoir nouveau.

CAROLINE MONTPETIT

Il est optimiste, Jean-Claude Guillebaud. Après avoir exploré les aspects les plus sombres de la géopolitique mondiale, il salue l'avènement d'un nouvel ordre mondial. Dans ce livre, qui clôt donc un long cycle d'interrogation sur la modernité, Guillebaud définit en effet le monde actuel comme étant au terme d'une longue domination de l'Occident.

Désormais concurrencé par des nations émergentes comme l'Inde et la Chine, l'Occident ne ferait donc plus que figure de province sur la planète. Terminé peu de temps avant l'élection de Barack Obama à la présidence des États-Unis, son dernier livre consacre une modernité métisse, dans un monde dont les identités culturelles



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Jean-Claude Guillebaud

ne sont plus immuables et qui doit dominer sa peur de l'autre.

«Je suis optimiste, mais c'est un optimisme raisonné, je dis même parfois un optimisme stratégique. Parce qu'il y a une dimension stratégique dans l'optimisme», explique-t-il en entrevue, citant les travaux de Robert Merton qui, dès 1949, parlait de «self-fulfilling prophecy». Or, tout récemment, souligne-t-il, Barack Obama annonçait que son administration ne croyait plus au concept de la guerre contre le terrorisme,

mais qu'elle s'apprêtait plutôt à lutter contre les terroristes, différenciés selon les endroits et les pays où ils se trouvent.

Car le terrorisme, poursuit Jean-Claude Guillebaud, tout abject qu'il soit, ne fait que des dommages restreints sur le plan militaire. En fait, ajoute celui qui a longtemps été grand reporter, depuis 1975, la planète a connu une diminution importante des guerres qui s'y livrent.

VOIR PAGE A 8: GUILLEBAUD

Non au «fast-food funéraire»

Des changements sociaux s'imposent, estiment les thanatologues, qui ne se sentent pas écoutés à Québec

KATHLEEN LÉVESQUE

Le deuil d'un proche devrait être l'occasion d'un temps d'arrêt pour le recueillement plutôt qu'un fardeau qui s'apparente souvent à un exercice de «fast-food funéraire», estiment les entrepreneurs de pompes funèbres. Par la voix de leur corporation, les thanatologues ont donc entrepris de convaincre le gouvernement du Québec d'apporter des changements sociaux, comme la hausse du nombre de jours de congé lorsque la mort frappe, l'augmentation de la prestation de décès et l'établissement d'un registre québécois des préparations funéraires.

Il n'y a rien d'étonnant à ce que l'industrie de la mort s'intéresse aux vivants, affirme Nathalie Samson, directrice générale de la Corporation des thanatologues du Québec, qui rappelle que l'une de ses missions est d'*«améliorer le quotidien difficile des personnes endeuillées»*. «On parle beaucoup depuis quelques années de conciliation travail-famille, mais on oublie que le mot famille entraîne aussi des événements de famille, et le décès en est un majeur. Comme société, on devrait peut-être reconnaître le deuil comme une valeur importante», lance-t-elle.

Depuis deux ans, la Corporation des thanatologues ambitionne



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Un cimetière en Gaspésie. Le deuil devrait être reconnu au Québec comme une valeur importante, estiment les thanatologues.

ne de convaincre les différents ministères du bien-fondé de ses demandes qui pourraient bousculer les balises sociales en place. Celles-ci ne correspondent plus aux besoins de la population, croient les thanatologues.

Peu de congés

La Loi des normes du travail prévoit qu'un travailleur peut s'absenter une journée avec salaire et quatre autres à ses frais pour le décès de son conjoint,

VOIR PAGE A 8: FAST-FOOD

ACTUALITÉS

LAVAL

Québec lève la réserve sur les trois grandes îles privées de la rivière des Mille-Îles

La ministre Courchesne juge que le danger de développement immobilier est écarté

JEANNE CORRIVEAU

Québec juge qu'il n'est plus nécessaire de décréter une réserve sur les trois grandes îles de la rivière des Mille-Îles menacées par le développement immobilier. La décision récente de la Ville de Laval d'abroger son règlement de zonage écarte tout danger immédiat pour les îles Saint-Joseph, aux Vaches et Saint-Pierre, estime la ministre responsable de la région de Laval, Michelle Courchesne.

En novembre dernier, les cinq députés libéraux de Laval s'étaient engagés à imposer une réserve sur les trois îles privées appartenant aux promoteurs immobiliers Luigi Liberatore et Alex Kotler. Ils donnaient ainsi un coup de pouce aux citoyens engagés dans une

croisade contre la Ville de Laval pour protéger ces îles à haute valeur écologique. Toutes ces démarches ont finalement eu raison de l'administration du maire Gilles Vaillancourt qui a consenti à abroger un controversé règlement de zonage adopté en 2001. Celui-ci ouvrait la porte au développement immobilier sur les trois îles.

Maintenant que la Ville a entrepris de rétablir le zonage en vigueur avant 2001, la menace a disparu, selon Michelle Courchesne, même si théoriquement, la Ville pourrait amender de nouveau son règlement. «*La Ville ne peut pas jouer au fou. [En décidant d'abroger son règlement], la Ville pose un geste sérieux et réfléchi, a-t-elle expliqué en entrevue au Devoir. Politiquement, je n'imagine pas le conseil municipal d'une ville de l'envergure de*

Laval commencer à changer d'avis fréquemment sur ces dossiers-là qui sont, avouons-le, très sensibles.

Maintenant que la Ville de Laval a entrepris de rétablir le zonage en vigueur avant 2001, les citoyens souhaitent la création d'un parc écotouristique

Créer un parc?

La prochaine étape consistera à s'asseoir avec les représentants de la Ville et des citoyens regroupés au sein de l'association «*Sauvons nos trois grandes îles*» pour discuter de l'avenir des trois îles, dont l'essentiel de la superficie est encore à l'état sauvage. Les citoyens souhaitent la création d'un parc écotouris-

tique. «*Il faut clarifier les intentions de la Ville de Laval, car ça redevient un territoire municipal. Il y a encore du travail à faire,*

reconnait Mme Courchesne qui refuse de faire des conjectures sur la vocation future des îles.

Mme Courchesne n'entend pas communiquer avec les deux propriétaires des îles, disant ne pas vouloir s'immiscer dans les relations de la Ville et des promoteurs.

La décision de la Ville de revenir à l'ancien zonage constitue une victoire pour les citoyens qui remettaient en question la légalité du règlement L-2001-2603 adopté «*en catimini*» par les élus municipaux en

2001. Ce dénouement ne dissipe pas toutes les inquiétudes.

«*Même si nous sommes très contents, il faudra garder les yeux ouverts. On n'a pas à craindre qu'il y ait un projet de développement dans des délais rapprochés... à moins que la Ville ne nous joue un tour et qu'elle invente une autre manière de se sortir de l'ancien règlement auquel elle revient maintenant,*» a indiqué Huguette Larochelle, de l'association Sauvons nos trois grandes îles.

La Ville a toujours défendu la validité de son règlement. En mai 2008, elle avait même tenté de faire confirmer par l'Assemblée nationale la légalité de son règlement pour mettre fin à la controverse. «*Le règlement avait été adopté de toute bonne foi et on continue de le prétendre. Aucune instance juridique ne nous a*

d'ailleurs dit qu'il était illégal,» fait remarquer Marc Laforge, porte-parole de la Ville de Laval. Le recours à l'Assemblée nationale ayant échoué, la Ville a décidé de régler le dossier elle-même, explique-t-il. Une consultation sur l'abrogation du règlement aura lieu le 26 mars prochain et celui-ci devra ensuite être adopté par le conseil municipal.

Le promoteur Luigi Liberatore, propriétaire de l'île Saint-Joseph, s'est dit déçu de ce dénouement qui compromet son projet de construction de 75 maisons unifamiliales. «*On a acheté les terrains en 2005 en toute bonne foi avec le zonage en place. [...] Je ne comprends pas la décision de la Ville. On n'a pas encore sondé nos recours légaux,*» a indiqué M. Liberatore.

Le Devoir

Expulsion d'un journaliste du Journal de Québec

La FPJQ dénonce Québec solidaire

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Québec solidaire a bloqué l'accès à un journaliste du Journal de Québec (JdQ), hier, lors de la clôture de son conseil national, pour protester contre le lock-out au Journal de Montréal. Ce que le président de la Fédération québécoise des Journalistes (FPJQ) a dénoncé hier soir.

Le reporter Jean-Luc Lavallée, du Journal de Québec, n'a pas pu participer à la conférence de presse à l'école où avait lieu le rassemblement QS. «*Parce qu'il savait ce qui l'attendait,*» a expliqué l'attaché de presse Francis Boucher, signifiant qu'il en aurait été expulsé. La semaine dernière, QS avait d'ailleurs refusé une entrevue au JdQ. La raison: les journalistes de cette publication «*ne peuvent plus garantir l'étonnement*» avec la rédaction du JdM, en lock-out depuis le 24 janvier. QS dit refuser toute entrevue aux rédactions qui pourraient alimenter le Journal de Montréal, comme 24 heures. Les règles ne s'appliquent toutefois pas à La Presse canadienne, dont le JdM publie des textes, ou même au Devoir, imprimé par Québecor. «*Il fallait tracer la ligne, et on a choisi de la tracer autour de l'empire Québecor,*» a expliqué M. Boucher.

Mis au courant de l'incident, François Bourque, président de la FPJQ, a condamné cette poli-

tique qu'il juge «*préoccupante*» pour la liberté de presse. Cela «*confirme ses appréhensions*» formulées il y a quelques semaines quant aux boycottages annoncés par certains politiciens. M. Bourque fait valoir que Le Journal de Québec n'est pas un média en conflit de travail et que son reporter ne faisait «*rien d'illégal*». «*Ça ne fait pas sérieux comme parti,*» a pesté le président, qui trouve cette décision «*incohérente*». La Presse canadienne est aussi publiée dans le journal en lock-out. «*Or, ont-ils expulsé la PC?*»

Devant la décision de QS, le président du syndicat du JdQ, Denis Bolduc, était tiraillé entre la solidarité syndicale et la liberté de presse. D'une part, il soulignait que, s'ils le pouvaient, les syndiqués du JdQ refuseraient que leurs textes soient repris dans la publication sœur de la métropole. Le correspondant parlementaire Michel Hébert, du JdQ, s'est dit surpris par la décision de QS, car Francis Boucher lui a téléphoné vendredi pour lui demander s'il serait «*là dimanche*». Il juge «*aberrant*» qu'un de ses collègues n'ait pu couvrir cet événement politique et souligne que, pendant le lock-out au JdQ, personne à Montréal n'a embêté les journalistes du JdM, qui étaient «*publiés à pleine page dans le quotidien de Québec*».

Le Devoir

EN BREF

Pour les enfants malades du cœur

Une quarantaine de personnalités sportives et artistiques ont accepté l'invitation de participer aujourd'hui, à Montréal, à la soi-

rée «*Jacques Demers et ses amis*», organisée par la Fondation québécoise pour les enfants malades du cœur. Il s'agit d'une soirée-bénéfice dont l'objectif est d'amasser plus de 100 000 \$ au profit de la Fondation. — *La Presse canadienne*



Des centaines de personnes ont défilé, hier, dans un salon funéraire de Pointe-aux-Trembles pour offrir leurs condoléances à la famille des petits Olivier et Anne-Sophie Turcotte, retrouvés sans vie la semaine dernière dans leur résidence de Piedmont.

Un hommage ému aux petites victimes de la tragédie de Piedmont

MARCO BELAIR-CIRINO

Des centaines de personnes ont offert hier, dans un salon funéraire de Pointe-aux-Trembles, leurs condoléances à la famille des petits Olivier et Anne-Sophie Turcotte, retrouvés sans vie la semaine dernière dans leur résidence de Piedmont. Les proches des deux jeunes victimes de la tragédie de Piedmont rendront un dernier hommage aux enfants aujourd'hui.

«*C'est incompréhensible,*» ont lancé, sous un soleil éclatant, plusieurs personnes à leur sortie du complexe funéraire Des Trembles. «*Toute la semaine, j'étais découragée, stressée. Ça m'a beaucoup touchée. Je devais venir aujourd'hui,*» a dit Ivana Benova, une femme éplorée qui serrait son fils contre elle.

Le grand-oncle des enfants, Yvan Gaston, a indiqué que la mère des enfants, Isabelle Gaston, faisait preuve d'une solidité et d'un courage hors du commun. «*La mère [d'Olivier et d'Anne-Sophie] est très stoïque,*» a affirmé Denise Viel, qui dit connaître une tante des enfants. «*Un cardiologue qui sauve des vies qui arrive à faire ça, il a eu un moment de détresse extrême,*» ajoute-t-elle.

Jeannine Bélanger et Antoinette Bélanger ont aussi été touchées par le drame. Les deux sœurs ont bravé le froid pour offrir leurs condoléances

à la mère des enfants. Elles ont notamment salué le courage dont elle a fait preuve ces derniers jours. «*Je lui ai souhaité beaucoup de paix et le pardon,*» a dit Antoinette Bélanger. Les deux sœurs ont pu jeter un coup d'œil sur des photographies et des souvenirs des deux enfants et ont été invitées à apposer des autocollants sur les cercueils des petits.

Les deux enfants, Olivier, 5 ans, et Anne-Sophie, 3 ans, ont été trouvés inanimés le week-end dernier dans le domicile de leur père, à Piedmont, dans les Laurentides. Leur père, le cardiologue Guy Turcotte, 36 ans, a été accusé de meurtres au premier degré. Il est détenu à l'Institut Philippe-Pinel à Montréal. M. Turcotte aurait tenté de se venger de sa conjointe qui avait décidé de mettre un terme à leur relation amoureuse.

Les funérailles auront lieu aujourd'hui, à 11h, à l'intérieur de la chapelle du Complexe funéraire, voisin du Parc nature de la Pointe-aux-Prairies. Elles seront célébrées par le prêtre et ancien député bloquiste Raymond Gravel. Il a mentionné que la mère souhaitait une cérémonie qui reflétait la personnalité de ses enfants. Ces derniers étaient enjoués, en santé. Mme Gaston ne veut pas que la cérémonie soit triste, a-t-il indiqué.

Le Devoir

Nouvelle réduction des taux d'intérêt?

JULIAN BELTRAME

Ottawa — Le gouverneur de la Banque du Canada, Mark Carney, devrait réduire de la moitié d'un point de pourcentage les taux d'intérêt à court terme, demain, ce qui ferait passer le taux de financement à un jour de l'institution à 0,5%.

S'il procède de la sorte, M. Carney en sera à sa septième réduction depuis que les destinées de la banque centrale lui ont été confiées, en février dernier. Pendant cette période, il a également injecté 40 milliards en espèces dans l'économie.

Toutefois, aucune de ces mesures n'a donné les résultats escomptés, l'économie du pays poursuivant sa chute.

L'un des problèmes auxquels fait face M. Carney est que, dans le contexte actuel de crise du crédit à l'échelle mondiale, les taux d'intérêt des marchés financiers sont tellement instables que rien n'assure que les banques canadiennes vont suivre l'exemple de la banque centrale en réduisant leurs taux de la même façon.

Le taux préférentiel est celui sur lequel se basent les banques pour établir les taux de leurs prêts aux particuliers et aux entreprises. Bien que le taux de base ait dans la plupart des cas été ajusté à la baisse de la même façon que le taux de la Banque du Canada, lors de la dernière année, les autres taux d'intérêt sur le marché ont augmenté, et les prêts sont de plus en plus difficiles à obtenir, les banques ayant tendance à éviter le crédit à risque en période de récession.

La majorité des fabricants canadiens affirment que l'accès au crédit demeure le problème le plus difficile qu'ils aient à surmonter, selon les résultats d'un récent sondage.

La Presse canadienne

Série de reportages jusqu'à jeudi

Aujourd'hui à 17h30.

Cinq ans après le départ d'Aristide, Haïti vacille entre une fragile démocratie et une misère qui perdure.

Reportages: Frédéric Nicoloff | Réal.-coord.: Ginette Viens

DÉSALUTELS

15H

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

Radio-Canada.ca/desautels

ACTUALITÉS

Les meilleurs jobs au Canada

La crise économique a transformé le pouvoir en pomme empoisonnée d'un bout à l'autre du Canada. D'Ottawa à Queen's Park en passant par Québec et Victoria, il n'a jamais fait aussi bon être chef de l'opposition officielle.

À la Chambre des communes, chaque jour apporte à l'opposition une nouvelle récolte de fruits pourris à lancer au gouvernement. Elle n'a qu'à se pencher pour les cueillir à temps pour la période des questions.

Le premier ministre Stephen Harper a exagéré la semaine dernière quand il a affirmé que les partis d'opposition n'avaient rien de constructif à apporter à la sortie de crise économique. Sans l'appui libéral à son budget, son gouvernement conservateur ne serait même plus au pouvoir. Pour autant, l'opposition libérale a été plutôt avare de propositions de rechange. Son plan de relance économique est le secret le mieux gardé au Canada.

Michael Ignatieff a beau parler de bipartisme au nom de l'intérêt supérieur du Canada, au quotidien, il se comporte comme un sauveur qui, sous prétexte d'assister un homme à la mer, lui lancerait systématiquement des bouées de sauvetage sur la tête.

Dans l'immédiat, les résultats sont néanmoins concluants. Moins de six mois après une défaite historique, le PLC est de nouveau dans la course pour le pouvoir. Ce revirement tient beaucoup au fait que Michael Ignatieff est à la bonne place au bon moment.

La preuve en est dans les provinces où la crise avantage également l'opposition. En Colombie-Britannique où les élections sont tenues à date fixe, le gouvernement du premier ministre libéral Gordon Campbell affrontera obligatoirement l'électorat en mai et il y a fort à parier que ce sera une des campagnes les plus surveillées par la classe politique.

M. Campbell sera en effet le premier chef de gouvernement au Canada à devoir aller aux urnes sur fond de retour aux déficits budgétaires. Dans les circonstances, la traversée du désert du NPD en Colombie-Britannique pourrait prendre fin le jour du vote. Simultanément, à l'autre bout du pays, le ralentissement économique fragilise le gouvernement minoritaire conservateur de la Nouvelle-Écosse et pourrait ouvrir la voie au premier gouvernement néodémocrate des Maritimes.

En Alberta, le gouvernement du premier ministre Ed Stelmach a vu ses formidables redevances énergétiques dégringoler et ses brillants bilans budgétaires s'estomper. À cela s'ajoute un immense défi de relations publiques pour garder à flot la réputation de plus en plus malmenée des sables bitumineux.

En Ontario, le chef du Parti

conservateur, John Tory, donné pour mort depuis sa défaite en 2007, pourrait au contraire sortir du tombeau plus tard cette semaine. Sa victoire à des élections complémentaires dans une circonscription rurale réputée sûre pour sa formation, jeudi, lui permettrait de mettre fin à un an et demi d'absence forcée de la Législature ontarienne et de se remettre en piste pour le poste de premier ministre.

Aux prises avec le déclin accéléré de l'industrie automobile qui constitue le fondement de l'économie

ontarienne, le gouvernement de Dalton McGuinty se prépare à afficher des déficits plusieurs fois plus élevés que celui des autres provinces, ce qui laisse présager des lendemains électoraux pénibles pour les libéraux de l'Ontario.

Et le Québec dans tout cela? Parmi les premiers ministres, aucun ne dispose d'un horizon aussi long pour affronter la crise économique que Jean Charest. Il ne doit pas se passer une journée sans qu'il se félicite d'avoir forcé la tenue d'élections hâtives à l'automne. S'il avait repoussé le scrutin à 2009, il serait vraisemblablement en train de réviser son CV en vue d'une éventuelle carrière dans le secteur privé.

À terme, le contexte actuel favorise néanmoins un retour du balancier vers l'opposition. À moins qu'une grosse pointure ne se porte volontaire pour mettre l'ADQ à sa main, ce mouvement favorise par défaut le Parti québécois aux prochaines élections.

Si l'économie continue de tourner au vinaigre, Jean Charest et Dalton McGuinty ne seront presque certainement pas partants pour une autre campagne électorale. Ni l'un ni l'autre n'entend boucler sa carrière de premier ministre sur une défaite. Et à Ottawa, la prochaine campagne fédérale — que plusieurs situent dans un horizon d'une douzaine de mois — pourrait être suivie par un renouvellement du leadership de deux, trois ou même quatre partis.

La montée du NPD aux deux extrémités du pays; l'affaiblissement de la dynastie conservatrice en Alberta; le retour potentiel des conservateurs à Queen's Park et le départ éventuel de ceux d'Ottawa; un changement de classe politique à la Chambre des communes et dans les trois principales provinces et le retour possible des souverainistes au pouvoir au Québec: la crise économique actuelle pourrait entraîner la plus importante reconfiguration de la scène politique canadienne depuis les épisodes constitutionnels des années 90.

chebert@thestar.ca

Chantal Hébert est columnist politique au Toronto Star.

Les conservateurs préparent une offensive contre Ignatieff

Ottawa — Les conservateurs visionnent des centaines d'heures de cassettes vidéo, alors qu'ils se préparent à s'en prendre à leur rival libéral, Michael Ignatieff, avec une série de publicités devant mener jusqu'aux prochaines élections.

Le gouvernement du premier ministre Stephen Harper a fait preuve d'une docilité peu caractéristique à l'endroit du chef libéral jusqu'à la semaine dernière, lorsque des députés conservateurs ont commencé à lancer des flèches en direction de M. Ignatieff à la Chambre des communes.

Ce n'était que la première salve. Les conservateurs ont déjà en poche des publicités prêtes à être diffusées à tout moment, et ils passent au

peigne fin le passé télévisuel du chef libéral.

Des munitions

Toutes les émissions de la BBC animées par M. Ignatieff, celles du réseau C-SPAN auxquelles il a pris part de même que les livres dont il est l'auteur sont étudiés de près dans le but d'y trouver des munitions pouvant servir avant et pendant la prochaine campagne.

Les conservateurs affirment qu'après que M. Ignatieff eut été désigné chef du Parti libéral du Canada, ils ont fait le choix stratégique de lui éviter le sort réservé à son prédécesseur, Stéphane Dion, mais seulement de façon temporaire.

La Presse canadienne

Depuis janvier

Plus aucune aide n'est accordée aux acheteurs de voitures hybrides

Le prochain budget québécois ne prolongerait pas le régime en vigueur depuis 2006

La remise de TVQ de 2000 \$ sur l'achat d'une voiture hybride, qui avait permis depuis 2006 d'augmenter les ventes de ces véhicules plus «verts», n'est plus en vigueur depuis le début de janvier, et les écologistes craignent que cette mesure ne soit définitivement abandonnée lors du prochain budget provincial.

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Depuis le début du mois de janvier, aucune aide gouvernementale n'est accordée, autant du côté d'Ottawa que de Québec, aux acheteurs de voitures hybrides. Et selon des sources bien informées au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le prochain budget québécois ne prolongera pas le régime en vigueur depuis 2006.

Pourtant, des écologistes qui ont rencontré récemment de hauts dirigeants, voire des membres du cabinet de la ministre Line Beauchamp, ont réaffirmé que l'on tenait beaucoup au ministère à ce programme qui, au Québec, prend la forme d'une remise de la TVQ payée à l'achat d'une voiture hybride jusqu'à concurrence de 2000 \$.

Mais certains écologistes, plus insistants, ont foncé au ministère des Finances où on leur aurait affirmé que ce soutien aux automobilistes les plus respectueux de l'environnement ne sera pas renouvelé. Dans les derniers jours, des fonctionnaires du MDDEP ont aussi entendu la même chose.

Mais, officiellement, Dave Leclerc, le porte-parole de la ministre Beauchamp affirmait que l'on n'avait aucune idée de ce que ferait dans ce dossier la mi-



L'Insight, le nouveau modèle hybride de Honda, présenté au dernier Salon de l'automobile de Montréal.

nistre des Finances, Monique Jérôme-Forget. Même son cloche au cabinet du ministre du Revenu, Robert Dutil.

Dans l'exercice financier 2006-07, précisait au Devoir Claudia Lacoste, la porte-parole du ministre Dutil, Revenu Québec a accordé des remboursements de TVQ à 1237 acheteurs québécois d'hybrides, pour un montant total de 1 237 690 \$. Les chiffres pour l'année 2008 ne sont pas encore disponibles.

Paradoxalement, le ministère du Revenu ajoutait cette semaine la Saturn Aura Hybride 2009 à la liste de celles susceptibles de recevoir un remboursement de la TVQ. Mais le communiqué ministériel précisait que ce véhicule devait avoir été «acheté, loué à long terme ou apporté [sic]» au Québec avant le 1er janvier dernier.

C'est en effet à cette date que se terminait le programme de remboursement annoncé dans le budget québécois 2006-07. Comme celui de l'an dernier ne prolongeait pas ce programme, il a effectivement pris fin au début de l'année en même temps que celui mis en place il y a deux ans aussi par les conservateurs de

Stephen Harper. Le programme fédéral différerait cependant de celui du Québec en ce sens qu'il accordait 2000 \$ automatiquement aux acheteurs d'hybrides, quel que soit le montant de taxes payées.

Transition essentielle

Pour André Bélisle, de l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique, ce serait «indécemment» laisser tomber un pareil programme d'autant plus que la baisse des prix de l'essence amène moins d'acheteurs vers la formule hybride, un bon moyen de réduire les émissions de gaz à effet de serre et les composantes du smog associées aux émissions des voitures. Mieux, dit-il, Québec devrait mettre en place cette année un programme de soutien à l'achat d'hybrides dans les parcs de voitures, comme les flottes de taxis, car les gains environnementaux seraient multipliés du fait que ces véhicules roulent souvent 24 heures sur 24.

Le programme de remboursement de la TVQ, dit-il, est essentiel jusqu'à ce que l'Agence de l'efficacité énergétique ait mis en place un véritable système de

malus-bonus — ou de remises-redevances — qui n'exigerait strictement aucun débours de l'État. Ce programme pourrait être géré par la SAAQ et s'appliquer non pas à la taxe d'achat, mais à l'immatriculation.

Dans un système malus-bonus, les acheteurs de véhicules peu énergivores se partagent sous forme d'aide financière l'argent que doivent payer en surplus les conducteurs de voitures plus gourmandes. Le bonus et le malus varient selon les émissions de CO₂ des voitures, le gaz à effet de serre qui détériore le climat.

Avec un système basé sur les émissions de CO₂, on peut aussi mettre en concurrence les modes de transport, ce qui permet par exemple d'accorder un bonus aux acheteurs de motos, des véhicules généralement moins énergivores que les voitures et, dans certains cas encore, moins énergivores que plusieurs hybrides. Les tout électriques arrivent évidemment au sommet de l'échelle des bonus, qu'il s'agisse de voitures, de scooters ou de motos, ce qui crée une équité totale entre tous les modes de locomotion motorisés puisque l'on utilise un critère unique.

Selon André Bélisle, l'Agence de l'efficacité énergétique «n'a pas eu le temps» de mettre en place un système vraiment global et équitable.

Son plan, actuellement devant la Régie de l'énergie, prévoit octroyer une aide financière aux propriétaires de tout véhicule neuf qui consommera 3 l/100 km de moins que l'ancien véhicule, à condition que le nouveau ne dépasse pas en consommation 6,67 l/100 km. Cette norme pourrait englober les plus petits hybrides et certains véhicules à moteur thermique de faible cylindrée.

Le Devoir

Ignatieff lâche Elizabeth May et les verts

Halifax — Le chef du Parti libéral fédéral, Michael Ignatieff, a affirmé samedi qu'il avait l'intention de présenter des candidats dans toutes les circonscriptions du pays, y compris celle de Nova-Centre où la chef du Parti vert, Elizabeth May, avait été candidate aux dernières élections.

Michael Ignatieff a tenu ces propos au cours de la soirée devant les membres du Parti libéral de la Nouvelle-Écosse, réunis à Halifax pour leur congrès annuel.

Aux élections générales de 2008, le prédécesseur de M. Ignatieff, Stéphane Dion, avait assuré à la chef du Parti vert, Elizabeth May, candidate dans Nova-Centre qu'il ne présenterait pas de candidat contre elle dans la circonscription de Nova-Centre. La circonscription avait finalement été remportée de justesse par l'actuel ministre conservateur de la Défense, Peter MacKay.

M. Ignatieff a fait savoir qu'il avait beaucoup de respect pour Elizabeth May, mais qu'il dirigeait un parti national qui comptait 308 circonscriptions dans tout le pays.

Le Parti vert n'a pas élu de candidat aux dernières élections et n'en avait élu qu'un seul aux précédentes.

Les libéraux de la Nouvelle-Écosse avaient critiqué la décision de M. Dion de sceller une entente avec les verts. Ils affirmaient que cela avait affaibli le soutien parmi les membres fidèles du parti.

Le Parti vert uni

Par ailleurs, le Parti vert est sorti de son congrès national d'orientation, hier, solidaire de son chef, Elizabeth May, bien que certains délégués aient admis être déçus de ne pas avoir réussi à faire élire de député à Ottawa lors des dernières élections fédérales.

Mme May a remercié les quelque 200 membres de son parti réunis à Pictou, en Nouvelle-Écosse, pour leur soutien. «Je peux honnêtement vous dire que je ne m'attendais pas à un appui aussi solide et unanime», a-t-elle déclaré, émue, sous les acclamations de la foule, à la fin des trois jours du congrès.

Mme May, s'est dite touchée et reconnaissante pour le soutien exprimé par les membres,

en dépit des erreurs commises, et a soutenu que sa formation

est plus unie que jamais.

La Presse canadienne

Destinations

Voyages d'une Vie

Réservations 60 jours avant le départ • Rabais de 50\$ par personne

TURQUIE

<p>Le Grand Tour de la Turquie occidentale</p> <p style="font-size: small;">* 14 nuits *</p> <p style="font-size: large; font-weight: bold;">A partir 2 865 \$</p> <p style="font-size: x-small;">Vol international avec Air France, taxes incluses. Prix par personne, base double +</p> <p style="font-size: x-small;">3627, rue St-Denis, Montréal H2X 3L6</p>	<p>Fabuleuse Turquie</p> <p style="font-size: small;">* 26 nuits *</p> <p style="font-size: small;">Départ de groupe 2 octobre 2009</p> <p style="font-size: large; font-weight: bold;">5 785 \$</p> <p style="font-size: x-small;">T. 514-844-0840 • 1 866 713-4439</p> <p style="font-size: x-small;">Métro Sherbrooke www.voyagesdunevie.com</p>
--	--

RENCONTRE D'INFORMATION AVEC PROJECTION

<p>HÔTEL QUARTIER • QUÉBEC</p> <p>2955, boul. Laurier, T. 418 - 650 - 1616</p>
<p>VENDREDI 20 MARS 2009</p> <p>19h30 > ÉGYPTE • novembre 2009</p>
<p>SAMEDI 21 MARS 2008</p> <p>9h00 > TURQUIE • octobre 2009</p> <p>10h30 > RUSSIE • septembre 2009</p> <p>13h30 > SYRIE, JORDANIE ET LIBAN • octobre 2009</p> <p>15h00 > PÉROU • octobre 2009</p>
<p>DIMANCHE 22 MARS 2008</p> <p>9h00 > ALLEMAGNE • juillet 2009</p> <p>10h30 > ANGLETERRE • septembre 2009</p> <p>13h30 > ITALIE • septembre 2009</p> <p>15h00 > AUTRICHE • septembre 2009</p>

3627, RUE SAINT-DENIS
MONTREAL, QC.
H2X 3L6
T. 514-844-0407 • 1-866-461-4425
WWW.VOYAGESCULTURELVIP.CA

Pour annoncer dans ce regroupement, contactez Jean de Billy au 514 985-3456 - jdebilly@ledevoir.com

ACTUALITÉS

Jugement de la Cour supérieure du Québec

Le Congrès juif réagit prudemment à la condamnation pour diffamation de Dieudonné

« Dieudonné est une personne quelque peu désagréable qui est provocatrice, et cela m'embête », commente Victor Goldbloom

Tout en se félicitant du jugement de la Cour supérieure du Québec dans la poursuite en diffamation du chanteur français Patrick Bruel contre l'humoriste Dieudonné, le président de la section québécoise du Congrès juif canadien, Victor Goldbloom, a toutefois évité de jeter de l'huile sur le feu.

STÉPHANE BAILLARGEON

La section québécoise du Congrès juif canadien (CJC) accueille avec philosophie la condamnation pour diffamation, par la Cour supérieure du Québec, de Dieudonné, humoriste franco-camerounais. Le *stand-up* lié à l'extrême droite doit verser 75 000 \$ au chanteur-comédien français Patrick Bruel pour des propos jugés injurieux tenus il y a plus de deux ans sur les ondes de Télé-Québec.

«Dieudonné est une personne quelque peu désagréable qui est provocatrice, et cela m'embête. Donc, qu'il soit condamné, je trouve que c'est une bonne chose, parce qu'il ne contribue pas à la bonne entente entre les peuples», commente au *Devoir* Victor Goldbloom, président de la section québécoise du CJC.

La sentence vise des propos tenus dans une émission des *Francs-Tireurs* diffusée une seule fois à Télé-Québec le 29 novembre 2006. Dans cette entrevue filmée à son théâtre parisien, l'humoriste réagissait aux propos tenus par Patrick Bruel (de son nom complet Pa-

trick Bruel Benguigui), en avril 2006, sur le plateau de la version québécoise de *Tout le monde en parle*. Le chanteur s'étonnait de la réception québécoise favorable de Dieudonné. L'humoriste (de son nom complet Dieudonné M'Bala M'Bala) a alors répliqué en accusant Patrick Bruel de soutenir l'armée Tsahal.

«C'est quasiment un militaire israélien, disait-il. Donc quand on bombarde le Sud-Liban et qu'on tue des enfants palestiniens, lui, pour lui, c'est normal.» Il désignait aussi le chanteur-comédien comme un «menteur» et un «supermilitaire» ayant «le complexe de supériorité de certains Israéliens, c'est-à-dire qu'il pense qu'il est un peuple supérieur».

Du succès sur Internet

Au départ, M. Bruel réclamait 175 000 \$. M. M'Bala M'Bala a été condamné à 100 000 \$ de moins, la semaine dernière, par la greffière spéciale de la Cour supérieure, à Montréal, notamment en raison de la diffusion unique de l'entrevue. L'extrait a été repris ensuite sur YouTube où il a été visionné 56 000 fois jus-



L'humoriste franco-camerounais Dieudonné devra verser 75 000 \$ au chanteur-comédien français Patrick Bruel pour des propos jugés injurieux tenus il y a plus de deux ans sur les ondes de Télé-Québec.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

qu'en juillet dernier, selon les documents de cour. Hier après-midi, probablement stimulé par la nouvelle de la condamnation, le compte des visionnements gonflait de deux cents à l'heure et dépassait déjà les 129 000 au total.

Le jugement a été prononcé par défaut, le défenseur

n'ayant jamais répliqué au plaignant. L'avocat de M. Bruel pense pouvoir faire exécuter le jugement en France, où réside l'humoriste.

Dieudonné a présenté son spectacle (*J'ai fait le con*) en novembre, au Québec. Il a été généralement très bien reçu à tous ses passages précédents,

notamment dans le cadre du festival Juste pour rire, des Grandes Entrevues Juste pour rire (une série animée par Stéphane Bureau diffusée à ARTV), du plateau de *Tout le monde en parle* et de presque tous les médias québécois francophones.

Comment réagira le CJC si

l'humoriste condamné vient de nouveau au Québec? «Sur le plan personnel, je serais malheureux qu'il soit accepté comme comédien», répond le président Goldbloom. Dans l'ensemble, je suis un défenseur de la liberté d'expression et je ne lui nie pas le droit de s'exprimer comme il le veut. Mais dans le monde d'aujourd'hui, les gens qui cherchent à bâtir des ponts m'apparaissent plus importants.»

Le Théâtre de la Main-d'Or, à Paris, est devenu «une caisse de résonance pour une frange composée de l'extrême droite française», écrit *Le Monde* du 25 février dernier qui note encore, après enquête sur les sulfureuses liaisons antisémites de l'humoriste: «Skinheads, négationnistes comme Robert Faurisson, chiites radicaux, héritiers de Charles Maurras... Le public, qui assiste à ces représentations, est hétérogène, mais se caractérise par un antisémitisme virulent.»

Là encore, le D' Goldbloom reste un peu en retrait. «Je vous avoue que je n'ai jamais entendu M. Dieudonné, dit-il. Mais j'ai nettement l'impression que c'est une personne provocatrice qui cherche à faire sensation. Ce qui n'est pas mon style. Je suis un apôtre de la paix et de la bonne entente entre les peuples et j'ai de la difficulté à trouver que M. Dieudonné est une personne sympathique.»

Le Devoir

PROCHE-ORIENT

Le ministre Cannon a rencontré Livni et Nétanyahou en Israël

Jérusalem — Le ministre des Affaires étrangères, Lawrence Cannon, a mis fin hier à une série de rencontres en Jordanie et en Israël au cours desquelles il s'est entretenu avec plusieurs de ses homologues et leaders du Proche-Orient.

M. Cannon a rencontré, hier à Jérusalem, son homologue israélienne, Tzipi Livni, et le premier ministre président, le chef du Likoud, Benjamin Nétanyahou. Une importante partie des discussions a porté sur leurs préoccupations au regard du conflit au Proche-Orient. Durant ces

discussions, Lawrence Cannon a dit avoir notamment encouragé la poursuite de pourparlers de paix avec les Palestiniens, tout en réaffirmant que le Canada continue d'appuyer Israël et son droit à l'autodéfense.

Il a aussi été question d'une série de sujets impliquant les intérêts mutuels du Canada et d'Israël. Les deux pays, qui ont établi des relations diplomatiques le 11 mai 1949 — près d'un an après la fondation de l'État d'Israël — tiennent à souligner la 60^e année de relations diplomatiques bilatérales.

Les discussions à Jérusalem surviennent au lendemain de celles que le ministre Cannon a eues avec son homologue jordanien Nasser Judeh, à Amman, ainsi qu'avec le président de l'Autorité palestinienne Mahmoud Abbas. M. Cannon a indiqué à M. Abbas «l'appui sans faille du Canada envers son leadership», tout en encourageant à renouveler les efforts de paix avec Israël.

Reconstruction de Gaza

Le voyage de Lawrence Cannon le mènera aujourd'hui à Charm el-Cheikh, en Égypte, où il participera à une conférence sur la reconstruction de Gaza après l'offensive israélienne sur la Bande de Gaza qui a pris fin le 18 janvier dernier.

Quelque 80 pays donateurs se retrouveront alors sur les bords de la mer Rouge, à pour s'attaquer au défi gigantesque qu'est la reconstruction de la bande de Gaza dévastée par trois semaines d'offensive militaire israélienne.

Le Canada a pour sa part promis 300 millions de dollars, en janvier 2007, pour venir en aide aux Palestiniens sur cinq ans. Le gouvernement de Stephen Harper a aussi octroyé une aide financière supplémentaire de 4 millions pour les besoins humanitaires de plus en plus pressants à Gaza.

La Presse canadienne

CANADA

Les limiteurs de vitesse des camions rendent-ils les routes plus sûres?

STEVE LAMBERT

Winnipeg — Le Québec et l'Ontario exigent maintenant que les gros camions soient équipés de limiteurs de vitesse électroniques comme moyen de rendre les routes plus sûres, mais d'autres provinces rejettent ce concept. Selon elles, ces dispositifs pourraient parfois rendre les routes moins sûres.

Une étude réalisée à la demande du gouvernement fédéral vante les avantages de ces appareils, mais relève qu'il reste des questions non résolues quant à la sécurité des limiteurs de vitesse, particulièrement en cas de trafic lourd.

Dans ces situations, le nombre d'interactions entre les véhicules s'accroît, et cela pourrait entraîner une réduction de la sécurité particulièrement le long des portions de routes où les voies convergent et où il y a plus de changements de voies, comme sur les bretelles d'accès et de sorties des routes, indique le rapport préparé l'an dernier pour le compte du ministère canadien des Transports par l'Université de Waterloo, en Ontario.

L'étude fait partie des nombreuses recherches commandées par Ottawa à l'époque où le gouvernement fédéral et les provinces discutaient de la possibilité d'instituer des règles nationales en matière de limitation de vitesse des camions.

Le Québec et l'Ontario ont

décidé d'aller de l'avant sans attendre et imposent maintenant l'installation, sur les camions gros porteurs, de puces électroniques empêchant ces véhicules de rouler à plus de 105 km/h.

Avantages et défauts

Selon les études fédérales, les limiteurs de vitesse comportent l'avantage de réduire la consommation de carburant et les émissions de gaz à effet de serre. Ils accroîtraient également la sécurité routière sur les autoroutes à quatre ou six voies, lorsque le trafic est léger ou modéré.

Mais la plupart des autres provinces hésitent à appliquer une mesure qui entraînerait une concurrence entre véhicules lourds plus lents, et automobiles plus rapides, sur des autoroutes congestionnées ou des routes rurales à chaussée unique.

La question divise le secteur du camionnage. Les grandes sociétés de transport appuient l'idée, mais de nombreux camionneurs indépendants s'y opposent en invoquant non seulement des craintes pour la sécurité, mais aussi le fait que les camionneurs américains sont libres de rouler vite, ce qui désavantagerait les camionneurs canadiens qui doivent circuler dans certains États américains, où la limite de vitesse atteint 120 km/h.

La Presse canadienne

Déclarations de revenus

Internet gagne du terrain au Québec

Québec — La transmission des déclarations de revenus par Internet gagne en popularité au Québec.

L'an dernier, 2,8 millions de personnes ont transmis leur déclaration de revenus du Québec pour l'année fiscale 2007 par le Web, au moyen du service ImpôtNet. C'est plus de la moitié des quelque cinq millions de formulaires que reçoit Revenu Québec annuellement.

En entrevue à La Presse canadienne, la porte-parole de Revenu Québec, Linda Di Vita, souligne que le ministère favorise la transmission des déclarations de revenus par Internet depuis quelques années déjà. Selon elle, il s'agit d'un moyen efficace, plus rapide, tout en étant très sécuritaire, en plus d'être écologique.

Mme Di Vita note que les bienfaits pour l'environnement se font également ressentir dans la poche des contribuables puisque ceux qui optent pour les déclarations de revenus par Internet réduisent leurs frais de papier, d'impression et de mise à la poste.

Par ailleurs, la porte-parole du ministère soutient que les citoyens qui ont recours à ImpôtNet Québec reçoivent plus rapidement leur remboursement, lorsque c'est le cas, surtout si ce dernier est effectué par dépôt direct. Les Québécois ont jusqu'au 30 avril pour transmettre leur déclaration de revenus pour l'année d'imposition 2008.

La Presse canadienne

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-02-28	
6/49	02 08 26 46 48 49	34 compli.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
6/6	0 10 164 818,00 \$	6/6	0 2 000 000,00 \$
5/6+c	5 83 821,00 \$	5/6+c	0 75 000,00 \$
5/6	188 1 841,60 \$	5/6	19 750,00 \$
4/6	9 349 70,10 \$	4/6	907 75,00 \$
3/6	173 198 10,00 \$	3/6	16 269 10,00 \$
2/6+c	114 469 5,00 \$	2/6+c	8 817 5,00 \$
Ventes totales :	20 410 864 \$	Ventes totales :	829 265,00 \$
Prochain gros lot (approx.) :	17 000 000 \$	Extra	2930923

LOTO QUÉBEC		Résultats des tirages du : 2009-02-27	
7/49	04 19 24 25 27 33 34	32 compli.	
GAGNANTS	LOTS	GAGNANTS	LOTS
7/7	0 10 000 000,00 \$	7/7	0 10 000 000,00 \$
6/7+c	4 45 934,80 \$	6/7+c	4 45 934,80 \$
6/7	116 1 583,90 \$	6/7	116 1 583,90 \$
5/7	6 140 101,70 \$	5/7	6 140 101,70 \$
4/7	130 585 10,00 \$	4/7	130 585 10,00 \$
3/7+c	118 986 10,00 \$	3/7+c	118 986 10,00 \$
3/7	1 098 858 10,00 \$	3/7	1 098 858 10,00 \$
Ventes totales :	15 909 934 \$	Participation gratuite	12 000 000 \$
Prochain gros lot (approx.) :	17 000 000 \$		

En cas de départ entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DES FEMMES REMARQUABLES

20H Aujourd'hui et jusqu'à jeudi

Animée par Serge Bouchard, cette mini-série propose quatre portraits de femmes extraordinaires qui ont défié leur époque.

Réalisation: Rachel Verdon

Radio-Canada.ca/remarquables

95,1 FM
PREMIÈRE CHAÎNE

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

En attendant un marché équitable

Le chemin risque d'être encore long avant que l'on arrive à mettre un terme aux inégalités de revenus entre les hommes et les femmes. Il sera peut-être un peu plus encore au Canada, à cause du dernier budget du gouvernement Harper.

L'idée faisait partie des trois ou quatre mesures censées être tellement choquantes qu'elles justifiaient le renversement du gouvernement minoritaire de Stephen Harper, à Ottawa, cet automne, et son remplacement par une coalition PLC-NPD tendance Bloc. N'ayant aucune incidence budgétaire, la réforme du régime d'équité salariale du secteur public fédéral aurait pu simplement être retirée du budget pour être étudiée séparément, mais les conservateurs se sont obstinés, et les libéraux ont choisi de s'effacer. En effet, une impasse à ce sujet aurait pu mener à des élections et l'on « a une crise économique aujourd'hui. Cela doit être la priorité », a expliqué le critique libéral en matière de Finances, John McCallum, dans une nouvelle version d'un air maintenant bien connu à Ottawa.

Les raisons qui poussent le gouvernement Harper à tant vouloir cette réforme ne sont pas claires. Il est vrai que le processus existant pouvait être long et pénible. On peut toutefois sérieusement douter que le fait de nier le besoin d'un mécanisme distinct pour atteindre l'équité salariale et de renvoyer le tout au simple jeu des négociations salariales permette de progresser beaucoup plus vite.

A moins que le véritable objectif poursuivi par le gouvernement ne soit pas de rendre l'exercice plus efficace, mais de se désengager de cette cause et, si possible, d'avoir à verser moins d'argent à ses travailleuses. On comprendrait mieux, dans ce cas, son idée de resserrer les règles d'application du principe d'équité salariale et de transférer les cas litigieux de la Commission des droits de la personne vers les tribunaux du travail, où les plaignantes seraient privées du droit à l'assistance financière de leur syndicat.

L'équité salariale « compte parmi ces très mauvaises idées que l'on a eues durant les années 70, au même titre que les cheveux afro, les ensembles sport en polyester, le contrôle des prix et des salaires et Petro-Canada », écrit plein d'humour, la semaine dernière, dans le *Globe and Mail*, le politologue et grand conseiller de Stephen Harper, Tom Flanagan. La question du salaire des femmes, comme des hommes, devrait être laissée au libre jeu du marché et des négociations collectives, ajoutait-il, cette fois sans même essayer d'être drôle.

En cette veille de Journée internationale des femmes, les écarts de rémunération entre les hommes et les femmes qui occupent des fonctions équivalentes sont encore nombreux et parfois très importants au Canada, comme ailleurs dans le monde. Comme par hasard, ces écarts sont toujours favorables aux travailleurs masculins et aux secteurs d'activité où ils sont les plus présents. Le jeu de l'offre et de la demande, et des décennies de syndicalisme et de négociations collectives ne sont toujours pas arrivés à corriger cette situation.

Les avantages économiques de l'équité

Il est assez compréhensible que des employeurs se montrent peu enthousiastes à l'idée de s'embarquer dans un processus visant à décortiquer et comparer des emplois sur la base des compétences, des efforts, et des responsabilités qu'ils requièrent afin d'en déduire, au terme d'un calcul complexe d'équivalences, d'éventuelles corrections salariales à apporter.

Il faut cependant savoir que l'ampleur de ces corrections salariales est généralement plus modeste qu'on le croit, observait en 2006 Marie-Thérèse Chicha, spécialiste internationale de l'Université de Montréal, dans un rapport de l'Organisation internationale du travail. On parlait alors d'augmentations de tout au plus 0,5 % à 3,76 % de la masse salariale des organisations des secteurs public et privé touchées au Québec et en Ontario. La facture de plusieurs milliards, notamment évoquée par le gouvernement Harper, n'est pas liée aux ajustements salariaux proprement dits, mais à la rétroactivité que le gouvernement devait verser.

Et puis, il y a aussi des avantages pour une organisation à s'imposer la révision complète de ses emplois et salaires, notent les experts. Cela permet, par exemple, de systématiser ses politiques de rémunération, de motiver ses employés et d'en attirer de nouveaux. Et l'on ne parle pas du simple fait de respecter un droit fondamental reconnu ici comme dans les institutions internationales.

La discrimination et de mauvaises habitudes ne sont pas les seuls facteurs responsables des écarts de revenus persistants entre les hommes et les femmes. Il y a aussi le niveau de formation des travailleuses plus âgées, le domaine d'étude, le secteur de travail, le nombre d'heures travaillées, les années d'expérience professionnelle, la taille des entreprises, et bien sûr les interruptions de carrière pour s'occuper des enfants ou d'un proche dans le besoin. La poursuite de l'équité salariale n'est que l'une des nombreuses mesures qui peuvent aider à réduire ces inégalités, au même titre, par exemple, que la conciliation famille-travail. Elle est toutefois nécessaire et ne peut être simplement abandonnée à la logique de marché et de la négociation collective, comme le voudrait, apparemment, le gouvernement Harper. Ce type de solution n'a jamais été suffisant pour mettre un terme aux grandes inégalités, aussi bien contre les femmes, que les minorités visibles, les immigrants ou encore les Québécois francophones, il n'y a pas si longtemps.

edesrosiers@ledevoir.com

PORTRAIT

Le Groupe Desgagnés, une société maritime qui fait partie du patrimoine

CLAUDE TURCOTTE

Le Groupe Desgagnés englobe beaucoup plus que ses activités dans les territoires arctiques, comme cela a été rapporté dans un premier article paru lundi dernier. Cette année, son chiffre d'affaires approchera 200 millions, dont 60 % provenant de ses activités sur la Basse-Côte-Nord, avec des cargaisons embarquées à Rimouski, à Sept-Îles et à Havre-Saint-Pierre pour des livraisons à Port Meunier, sur l'île d'Anticosti, et dans les 13 villages non reliés par route entre Natashquan et Blanc-Sablon.

Le *Nordik Express*, qui peut transporter 268 personnes et 60 conteneurs, détient un contrat de service du gouvernement québécois d'une durée de 10 ans, à raison de huit millions par année, en compensation pour les installations et les employés qu'il doit maintenir dans chaque port, comme service public. Dans une année, 12 000 personnes empruntent ce navire, dont 30 % sont des touristes, en grand nombre américains, français et québécois.

La crise n'arrête pas des investissements de 300 millions

Récemment, Louis-Marie Beaulieu, principal actionnaire, président et chef de la direction du Groupe Desgagnés, confirmait que les engagements de renouveler la flotte de navires, au coût de 300 millions, étaient complètement respectés « malgré la crise et le contexte économique difficile ». L'industrie de transport maritime est en effet bien sensible aux fluctuations des cycles économiques. « Trois cents millions en investissements privés, sans subvention, il n'y en a pas beaucoup qui peuvent faire ça », souligne le président. Ces investissements auront permis d'acheter cinq navires neufs, quelques-uns déjà en service et un qui a été livré cette semaine. En outre, trois navires d'occasion ont été acquis.

Deux autres navires sont en construction, dont l'un dans les chantiers navals de la Croatie. Ce navire, qui coûtera plus de 80 millions, sera tout à fait spécial, construit sur mesure pour les petits ports en eaux peu profondes de la Basse-Côte-Nord, capable d'affronter des vagues de huit mètres et pouvant par ailleurs naviguer à une vitesse de cinq nœuds sur une mer ayant une surface de 35 centimètres de glace recouverte de six pouces de neige.

Ce navire, doté de cabines modernes, dont la livraison est prévue pour la mi-2010, fait l'objet présentement de tests simulés très minutieux en laboratoire. Des appels d'offres avaient été lancés à la grandeur de la planète pour sa construction. Onze firmes se sont qualifiées, dont deux canadiennes. La Croatie, baignée par la mer Adriatique, offrait, en plus de son expertise, un coût inférieur de 20 millions \$CAN, malgré la valeur forte de l'euro et des frais de douane de 25 %. Quatre autres navires acquis sont des constructions chinoises de série, ce qui permet un prix de vente qui défie la concurrence.

A ceux qui reprochent à cette société québécoise de ne pas confier la construction de ses navires à des entreprises d'ici, M. Beaulieu se défend en disant que, jusqu'à un écart de 10 % supérieur pour le coût, il accorderait le contrat à un constructeur québécois ou canadien. Soit dit en passant, tous les navires de cette société battent pavillon canadien et sont confiés à des équipages canadiens, à l'exception du *Anna Desgagnés*, du *Camilla Desgagnés* et du *Rosaire A. Desgagnés* lorsque ceux-ci sont engagés dans le commerce international.

17 navires et 850 employés

Le Groupe Desgagnés, qui emploie 850 personnes en période de pointe, exploite actuellement 17 navires dont le port en lourd totalise 180 000 tonnes métriques. Ceux-ci naviguent sur le Saint-Laurent, les Grands Lacs, l'est de l'Arctique, la côte est du Canada et des États-Unis et aussi un peu partout dans le monde. Il arrive parfois que des navires non nécessaires ici, particulièrement en hiver, soient affrétés à l'international. C'est le cas présentement pour le *N/M Zélada Desgagnés*, qui a commencé son périple en Corée pour se rendre ensuite en Thaïlande et à Singapour. Il reviendra au Québec au printemps pour desservir l'est de l'Arctique. Les activités internationales contri-



Louis-Marie Beaulieu, principal actionnaire, président et chef de la direction du Groupe Desgagnés. Cette année, le chiffre d'affaires de la compagnie approchera 200 millions.

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

buent à 35 % des revenus du groupe.

En jetant un coup d'œil sur l'histoire de cette société maritime, on peut dire qu'après 142 ans, le Groupe Desgagnés fait partie du patrimoine. En 1866, Zéphirin Desgagnés, des Eboulements, dans Charlevoix, entreprenait un premier voyage avec sa goélette en bois et à voile. Il fut le premier d'une longue liste de membres de la famille Desgagnés à faire grandir l'entreprise en offrant des services sur le Saint-Laurent, entre les ports de Montréal jusqu'à Natashquan. En 1934, l'entreprise construisait elle-même une goélette à moteur, suivie en 1957 d'une première goélette en acier qui allait notamment transporter de l'aluminium produit dans une nouvelle usine à Baie-Comeau. En 1959, elle faisait l'acquisition de *L'Aigle d'océan* pour naviguer dans les glaces de l'Arctique. Il y eut plusieurs autres acquisitions. En 1972, les cousins Desgagnés, descendants des frères fondateurs, formaient le Groupe Desgagnés, appartenant à 16 actionnaires, tous minoritaires. Pendant longtemps, le siège social fut à Saint-Joseph-de-la-Rive; il se trouve maintenant à Québec.

Un nouveau propriétaire

Pour sa part, Louis-Marie Beaulieu a eu ses premiers contacts avec le Groupe Desgagnés en tant que vérificateur externe du groupe. Puis, il est devenu contrôleur au sein de l'entreprise et ensuite vice-président aux finances et membre du conseil d'administration en 1981, dans une conjoncture de récession alors que les banquiers demandaient une restructuration.

Quelques années plus tard, des actionnaires plus âgés ont alors souhaité vendre leur participation. Comme aucune offre extérieure d'acquisition n'avait été jugée satisfaisante, on a proposé à M. Beaulieu d'acquiescer l'entreprise. Il a exigé au départ que les Desgagnés conservent 20 % des actions, mais aujourd'hui sa participation est de 94 %. Le seul autre actionnaire est Claude Desgagnés. Il reste quand même plusieurs membres

de la famille qui occupent diverses fonctions dans l'entreprise. « Des gens qui ont de la compétence, comme ingénieur, administrateur et expert en navigation. En plus, comme Obélix, ils sont tombés dedans étant petits », ajoute le président, qui manifeste le plus grand respect pour cette famille qui a été un pilier dans le transport maritime québécois depuis bientôt un siècle et demi.

Au moment de l'acquisition par M. Beaulieu, le groupe avait des revenus de 17 millions et employait 175 personnes. Il détenait de plus une participation de 44 % dans la filiale Sonamar, qui transportait du sel des îles de la Madeleine et dont il s'est départi. Avec la disparition des petits caboteurs, Desgagnés s'est donné un plan stratégique, tout en voyant venir les difficultés de Socanav et de ses pétroliers. Son propriétaire, Michel Gaucher, avait fait l'acquisition de Steinberg, la chaîne alimentaire dont les déboires allaient entraîner Socanav dans la faillite en 1996.

Mais avant même que cela ne se produise, Desgagnés a pu faire en 1991 une première incursion dans le domaine pétrolier en récupérant le *Rio Quinoca*, un navire vénézuélien plein d'asphalte échoué sur l'île d'Anticosti, que ses employés ont réussi à vider de son contenu le printemps suivant, pour le restaurer ensuite et le remettre en service. Après la faillite de Socanav, Desgagnés a récupéré les contrats de Shell, d'Ultramar et de Petro-Canada. Les navires de sa filiale, Petro-Nav, ne transportent pas de pétrole brut, mais des produits raffinés au Québec, dans les Maritimes et sur la côte est du continent. Le transport de marchandises en vrac liquide contribue à 40 % des revenus du groupe, en incluant l'apport du pétrolier *Sarah Desgagnés*, affrété en Europe aux ports d'Amsterdam et de Rotterdam.

M. Beaulieu entrevoit un bel avenir pour l'industrie mondiale du transport maritime, dont on prévoit que les activités vont doubler d'ici 2020. Il n'a pas pour sa part l'intention de se lancer dans le transport du pétrole brut.

Le Devoir

Ados et dépression

BRISONS LE SILENCE

Les maladies mentales comme la dépression frappent aussi les adolescents. Avec votre aide, nous pourrions développer encore plus de programmes de prévention. Pour l'amour de nos jeunes, consultez notre site Internet ou composez le 514 529-1000 ou sans frais le 1 888 529-5354.

Fondation des maladies mentales.org

ÉDITORIAL

LE BUDGET OBAMA

La rupture

D'ici à la fin du mois d'avril, les élus démocrates et républicains vont débattre de certains pans du projet budgétaire déposé par le président Obama et les combattre. En attendant la version définitive, la politique arrêtée en cette matière par ce dernier annonce une coupure radicale avec la philosophie fiscale observée par les gouvernements américains depuis l'installation de Ronald Reagan à la Maison-Blanche en 1981.

À la fin de la Seconde Guerre mondiale au début des années 80, l'économie fut l'affaire, grosso modo il va sans dire, des ingénieurs, des industriels. Puis, à la faveur de la victoire de Reagan, elle fut kidnappée par les comptables, les financiers. Sous l'impulsion de ces derniers, un vent de dérégulation tous azimuts et de décloisonnement des institutions financières en particulier a soufflé avec force, avec amplitude, des deux côtés de l'Atlantique. Ce faisant, les amants transis du laisser-aller ont creusé les inégalités avec une foi de charbonnier si maniaque qu'il faut remonter aux années 20, les années dites folles, pour en jauger les travers.

Cela rappelé, on ne sera pas étonné d'apprendre que, lors de son exposé de la semaine dernière, le président Obama a souligné que l'état de l'économie et de la redistribution des richesses étant ce que chacun sait, il fallait à tout prix effectuer «une rupture avec un passé trouble». Plus précisément, le trouble en question est le suivant: aujourd'hui, 1 % des Américains les plus riches détiennent 23 % de la richesse nationale contre 10 % en 1980. À propos de cet hiatus, Lawrence Summers, directeur du Conseil national de l'économie donc principal conseiller d'Obama, aime dire et répéter que les biais fiscaux étant ce qu'ils sont, 80 % des ménages situés en bas des 20 % des ménages les plus aisés signent un chèque de 10 000 \$ par année. Au profit de qui? Des plus riches évidemment.

Pour stopper la progression des inégalités avant d'injecter une dose d'équilibre dans la redistribution des richesses, Obama propose notamment une augmentation des impôts des ménages gagnant 250 000 \$ et plus par année. Il propose également une réduction des subventions accordées aux agriculteurs, une compression dans le budget de la Défense, l'allocation de plus de 600 milliards à la Santé, etc. En fait, il veut combattre les inégalités par l'intermédiaire des baisses d'impôts des classes moyennes, de la santé et de l'éducation.

En guise de réponse, les élus républicains ont employé les gros mots. Selon eux, ce budget est à la fois du «socialisme» et le «retour de la lutte des classes». Les républicains ont tout fait pour creuser l'écart entre classes sociales au point de le pousser à la frontière de l'affrontement, mais c'est Obama qui favorise «le retour de la lutte des classes». Ils sont responsables d'un gâchis si énorme qu'il s'est répandu en Europe et en Asie en plus d'ébranler sérieusement leur pays au point d'obliger effectivement un retour — forcé! —, de l'État, mais... En deux mots, ils voudraient qu'Obama adopte leur philosophie mortifère du laisser-aller total.

La posture des républicains et de la cohorte de néolibéraux qui s'agitent jusqu'ici à ceci de particulièrement étrange qu'elle dépasse l'entendement, la raison. Ils pensent aujourd'hui comme ils pensaient il y a 30 ans. Ils défendent aujourd'hui les idées qu'ils défendaient il y a 30 ans. Ils demeurent si fanatiques que c'est à se demander si leur désir le plus cher n'est pas «la guerre de tous contre tous». Bref, le retour à l'état de nature.

RÉMUNÉRATION DES BANQUIERS

Il faut beaucoup plus!

L'événement n'a pas fait la une des journaux, mais il mérite d'être souligné. Après des années d'intervention, les organisations de défense des droits des actionnaires viennent de remporter une petite victoire. La semaine dernière, trois grandes banques canadiennes ont dû mettre fin à leur obstruction systématique à la tenue d'un vote annuel de consultation des actionnaires au sujet du plan de rémunération des dirigeants. C'est peu, mais nous partons de tellement loin en matière de démocratie d'entreprise.

Pour comprendre la portée de cette décision, il faut avoir fait l'exercice un peu futile d'assister à une assemblée d'actionnaires où tout est décidé à l'avance, même les individus qui proposent et qui appuient. L'élection des membres du conseil est une farce puisqu'ils ont tous été choisis par la direction qui s'est organisée pour détenir le nombre de procurations nécessaires à leur nomination sans discussion. Après l'assemblée, on mange des petits fours en buvant du mauvais café, et chacun s'en retourne chez soi, amusé d'avoir joué son rôle d'actionnaire oui-oui.

Dans un tel climat royal, quiconque osera présenter une résolution sera poliment rabroué. Ce qui fut le cas pendant des années d'Yves Michaud, le fondateur du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires. Mais, depuis quelque temps, les choses commencent à changer sous la pression d'importants investisseurs institutionnels comme les caisses de retraite.

À la faveur de la crise financière, la rémunération extravagante des dirigeants est devenue un sujet épineux. Aux États-Unis, le président Obama a limité à 500 000 \$ le salaire des banquiers qui auront recours aux fonds publics pour éviter la faillite. Même si la situation est moins critique ici — du moins pour le moment —, les titres de toutes les sociétés financières ont piqué du nez, faisant perdre des milliards aux actionnaires.

Cette débâcle a fourni des munitions à ceux que la presse d'affaires qualifie péjorativement «d'activistes», et ils sont parvenus à convaincre une majorité de détenteurs de droits de vote d'obliger quelques banques canadiennes à soumettre leur plan de rémunération à la consultation.

Voilà un petit pas de franchi, mais il faut aller plus loin. D'abord, ça n'a aucun sens de refaire cette bataille dans chaque entreprise. Certaines parmi les plus antidémocratiques ont deux classes d'actionnaires: une avec droits de vote multiples détenus par une poignée d'actionnaires; l'autre avec droits de vote simples détenus par la majorité. Ce sont les premiers qui décident, et jamais ils n'accepteront de consulter les actionnaires ordinaires si la loi ne les y oblige pas. C'est le cas de Power Corporation, par exemple, dont les actionnaires ont vu leur avoir fondre de moitié depuis un an sans que cela émeuve les membres de la direction.

Dans certains pays, comme la Norvège, la Suède et les Pays-Bas, on ne doit pas seulement consulter les actionnaires au sujet du programme de rémunération des dirigeants, il faut soumettre le plan à un vote décisionnel. Alors de quoi nos politiciens ont-ils peur en n'intervenant jamais dans la vie de ces grandes sociétés?

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX

Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSAÇON

Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE

Directrice de l'information JOSÉE BOILEAU

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET

Directrice, ventes publicitaires MANON BÉLAND



L E T T R E S

Sortir Charest

Selon un sondage Léger Marketing, neuf Québécois sur dix estiment que le gouvernement Charest doit être tenu responsable des déboires de la Caisse de dépôt et placement, transformée sous le gouvernement Charest en une Caisse de casino et rendement du Québec. Et 77 % sont favorables à une enquête publique. Pourquoi croyez-vous que le gouvernement Charest a déclenché des élections en décembre 2008? Comment est-il possible de concevoir que le premier ministre Charest n'était pas au courant de l'ampleur du déficit, comme il l'a déclaré pendant la campagne électorale? Plus le mensonge est gros, plus il risque d'être cru. Ce n'est pas la CDPQ qu'il faut démanteler, c'est la pensée néolibérale en son sein. C'est de la mentalité «affairiste» de l'État Desmarais qui y règne au détriment des intérêts supérieurs du Québec — depuis que le PLQ de Charest est au pouvoir — qu'il faut se débarrasser. Au bout du compte, c'est du gouvernement Charest lui-même qu'il faut se

débarrasser pour reprendre en main notre semi-État national et en faire un vrai État optimal. Sinon, c'est la catastrophe. Les citoyens vont finir par s'en rendre compte.

Pierre Cloutier
Le 26 février 2009

Y a-t-il un pilote?

Qu'est-ce qui a donc pris à Mme Marois d'exiger le gel des tarifs gouvernementaux durant toute la crise économique! Après avoir subi le désaveu d'à peu près tous les experts économiques, la réponse se trouve plutôt du côté du dévoilement des pertes de la Caisse de dépôt. Habilement, Mme Marois a mis la table pour que M. Charest assume la responsabilité des augmentations de tarifs de notre bas de laine. Maintenant qu'il est bien seul avec les mains sur le volant, notre grand pilote saura-t-il surfer sur l'eau sans élaboussures?

Gérard Vincent
Le 25 février 2009

Du pareil au même

Ce matin, journal en main et surtout tout sourire en coin, je suis en train d'imaginer M. Charest invectiver Mme Marois et le PQ, supposant que c'est le PQ qui aurait été porté au pouvoir quelques mois plus tôt. Au lieu de ça, M. Charest, les deux mains rivées au volant, n'est pas responsable. Je vis cette situation au quotidien avec deux adolescents qui ont toujours un bon coupable sous la main. Ces jours-ci, c'est Mme Marois qui s'indignera, son parti à sa suite. Je suis complètement démotivée par les phrases creuses, les regards hautains et complaisants d'un côté ou l'autre de la Chambre. Je rêve d'un politicien qui ne nous traitera pas en imbéciles, qui aura le courage de reconnaître ses erreurs et qui saura faire confiance à l'intelligence de ses concitoyens pour rebâtir.

Suzanne Bettez
Sherbrooke, le 26 février 2009

L I B R E O P I N I O N

Où est passée l'égalité des chances?

MONIQUE PAUZÉ

Présidente du Syndicat de l'Enseignement

de Champlain (CSQ)

Réplique à Jean-Emmanuel H. Beaubrun

La parution de statistiques catastrophiques sur le décrochage scolaire au Québec — un garçon sur trois et une fille sur quatre quittent l'école sans diplôme — a amorcé un débat sur l'état de notre réseau scolaire, un débat où l'on n'hésite pas à s'attaquer aux tabous. C'est salutaire.

Un de ces tabous désormais au banc des accusés est le financement public à hauteur de 60 % des élèves qui fréquentent les institutions privées. Comme il fallait s'y attendre, les défenseurs des privilégiés du système privé n'ont pas tardé à monter aux barricades.

Ainsi, dans une libre opinion parue dans les pages du *Devoir* (23 février 2009), intitulée *De l'importance de financer les écoles privées*, l'avocat Jean-Emmanuel H. Beaubrun, étudiant à la Queen's University ontarienne, aligne des arguments prétendument économiques, démocratiques et sociaux en faveur du maintien de la situation actuelle.

M. Beaubrun nous dit que l'arrêt des subventions «entraînerait un transfert d'environ 70 % des élèves du privé vers le public, amenant une hausse importante des coûts de financement». De toute évidence, M. Beaubrun fait référence à une étude de Mme Benedykta Ristic, parue en 1995 pour le compte du ministère de l'Éducation basée sur une analyse réalisée par l'Institut Fraser en 1988.

Cette hypothèse ne tient pas la route. Elle est contredite par l'exemple ontarien où les écoles privées ne reçoivent aucune subvention gouvernementale. En appliquant ce modèle au Québec, la Fédération des commissions scolaires du Québec et l'Association des directeurs généraux des commissions scolaires ont calculé que les écoles privées québécoises conserveraient la moitié de leurs élèves si le gouvernement imitait celui de l'Ontario et cessait de les subventionner. Il en résulterait non pas «une hausse importante des coûts» comme l'affirme M. Beaubrun, mais une économie de 75 millions de dollars!

Cette économie pourrait s'avérer encore plus importante pour les contribuables et

l'État puisque, dans leurs calculs, la Fédération et l'Association reconnaissent ne pas avoir pris en compte la rentabilisation des équipements publics, une question d'une brûlante actualité avec la fermeture annoncée de plusieurs écoles en raison de la baisse de clientèle.

Un certain idéal démocratique

L'avocat Beaubrun poursuit sa plaidoirie en affirmant que les subventions aux écoles privées permettent «d'atteindre un certain idéal démocratique en favorisant un meilleur accès aux enfants de la classe moyenne».

Cet «idéal démocratique» auquel M. Beaubrun se réfère n'est certainement pas celui de l'égalité des chances pour toutes et tous, peu importe la classe sociale, qui est censé être le socle sur lequel repose notre système d'éducation. A moins d'accepter d'en bannir les enfants qui ne font pas partie de la classe moyenne!

Sans doute est-ce pour ne pas être accusé d'élitisme que M. Beaubrun s'empresse d'ajouter que sa véritable motivation est d'empêcher la transformation «des écoles privées en véritables ghettos de riches». Nous laissons aux lecteurs apprécier la qualité des principes démocratiques à la base de l'argumentaire de M. Beaubrun.

Un volet social à deux vitesses

Enfin, pour parachever son tour de la cour d'école, M. Beaubrun aborde le volet social de la question. Après avoir reconnu que l'école privée et l'école publique participaient, toutes les deux, au développement de la société québécoise, il accorde à ce chapitre la meilleure note à l'école privée parce qu'elle est beaucoup moins touchée que l'école publique par les problèmes comme le taxage, la faiblesse des résultats scolaires et le décrochage.

Selon M. Beaubrun, l'école privée est plus apte à faire face à ces problèmes et «à s'adapter à l'évolution de notre société». Fort bien! Mais que fait-on alors de l'école publique? Cela ne semble pas faire partie des préoccupations de M. Beaubrun.

Le problème est que «l'évolution de notre société» requiert une meilleure formation de l'ensemble des membres de cette société. On parle souvent de notre faible taux de

productivité au Québec. Pour l'améliorer, la recette est simple et bien connue: il faut moderniser les équipements. Mais encore faut-il une main-d'œuvre qualifiée et formée pour assurer le fonctionnement.

Dans une autre Libre opinion parue sur le même sujet (*Le Devoir*, 24 février), Monique Sauvè et Francis Côté, du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec, rappellent qu'il existe une «relation directe entre la formation acquise et le chômage» chez les jeunes adultes. Une étude de l'économiste Pierre Fortin a chiffré à 500 000 \$ le coût d'un décrocheur pour la société.

C'est déjà énorme. Mais il y a plus. Monique Sauvè et Francis Côté nous disent qu'«Emploi-Québec prévoit qu'il y aura 640 000 emplois à pourvoir d'ici peu et que «des milliers de personnes ne pourront y avoir accès en raison de leur faible taux d'employabilité individuelle». Le problème est rendu encore plus aigu par la faiblesse de notre taux de natalité et le vieillissement de la population. En fait, pour «évoluer», comme dirait M. Beaubrun, notre société ne peut tout simplement pas se passer de cette main-d'œuvre!

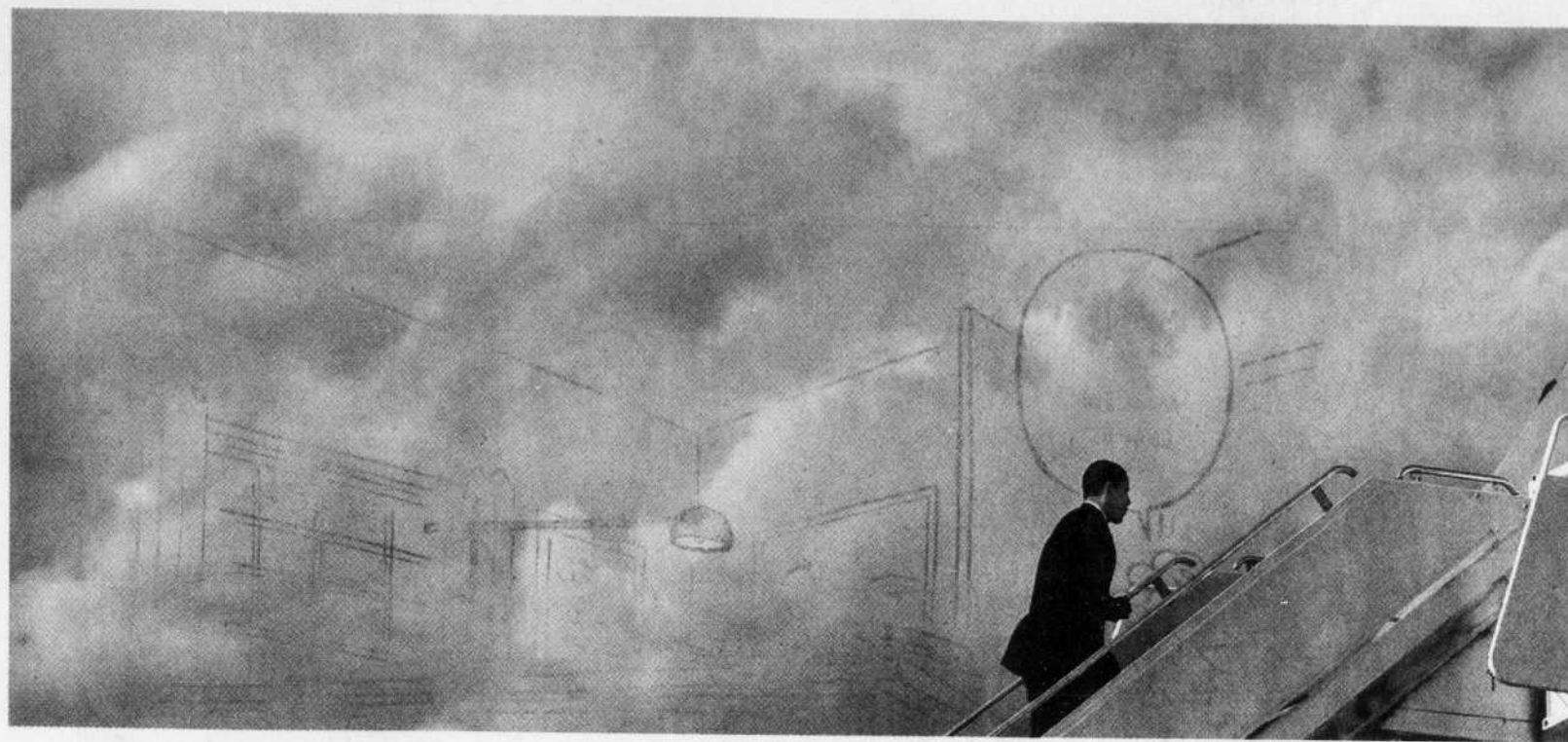
Sommet sur le décrochage scolaire

La défense du financement public de l'école privée par M. Beaubrun souffre donc d'un déficit économique, démocratique et social. Nous affirmons que l'ampleur du réseau privé au Québec — 20 % des élèves du secondaire, 30 % dans la région de Montréal la fréquentent — mine le caractère démocratique de l'école et de notre société.

Ajoutons qu'en écrémant l'école publique de ses meilleurs éléments, l'école privée prive l'école publique de la mixité nécessaire à la réussite scolaire du plus grand nombre et tire notre système scolaire vers le bas.

Nous souhaitons que le gouvernement réponde favorablement à la demande de notre centrale syndicale (CSQ) pour la tenue d'un sommet sur la question du décrochage scolaire où il nous fera plaisir de débattre avec M. Beaubrun et les autres tenants du financement public des écoles privées, mais également avec toutes celles et ceux qui ont tout simplement à cœur le développement de nos enfants et du Québec.

IDÉES



JIM YOUNG REUTERS

Passé l'euphorie de l'Obamania

Les dures réalités de la politique extérieure américaine

BARTHÉLÉMY COURMONT

Docteur en science politique, chercheur à l'IRIS et chercheur associé à la Chaire Raoul-Dandurand, vient de publier *Les Défis d'Obama*. Vers un nouveau leadership américain? (Éditions Le Félin).

Avec Barack Obama à la Maison-Blanche après huit ans de gestion républicaine et une administration Bush qui laisse derrière elle un bilan catastrophique, tous les regards se portent sur une nécessaire nouvelle politique économique et sociale de Washington, mais également sur de nouvelles orientations en matière de politique étrangère. Sur ce point, quels sont les changements tant annoncés, avec quelle marge de manœuvre, et surtout quels effets? Les premières mesures adoptées sont un bon indicateur de ce que sera la politique étrangère de l'administration Obama, entre modification de l'image de Washington sur la scène internationale et changements profonds. Mais les attentes sont grandes, et des choix de la nouvelle administration dépendra en grande partie l'avenir de la puissance américaine.

Une image à reconstruire

Derrière la question de l'image de Washington dans le monde, c'est le leadership américain qui est en jeu. L'administration Bush a fortement réduit l'influence des États-Unis sur la scène internationale, et en appelant à la «responsabilité» retrouvée de Washington, le nouveau président entend mettre en œuvre une politique étrangère qui ne recule pas devant ses obligations, mais privilégie dans le même temps le multilatéralisme. La première tournée d'Hillary Clinton en tant que Secrétaire d'État, qui l'a conduite en Asie orientale, fut ainsi sans surprise placée sous le signe de l'écoute des partenaires des États-Unis. La décision de désigner des émissaires pour le Moyen-Orient et l'Asie centrale (George Mitchell et Richard Holbrooke), d'envoyer des renforts de troupes en Afghanistan et de maintenir un discours ferme sur la lutte contre le terrorisme participe de cette volonté de se montrer

plus ouvert, mais sans baisser la garde. Car si la poursuite de l'unilatéralisme serait fatal à la première puissance mondiale, la tentation de l'isolationnisme lui ferait également défaut.

Entre modifications profondes et continuité

Sur différents sujets de politique étrangère, Barack Obama a annoncé de profondes modifications. On pense bien sûr à l'Irak, dont il a promis le retrait rapide des forces américaines et le transfert de la sécurité aux autorités irakiennes. On pense à l'Afghanistan, où sa première décision en matière de défense a consisté à renforcer la présence militaire pour combattre al-Qaïda et revenir aux objectifs initiaux de la guerre contre le terrorisme. Des sujets sur lesquels il s'inscrit en rupture avec l'administration Bush. Il souhaite également privilégier le dialogue non seulement avec les alliés traditionnels de Washington, mais également avec ses adversaires, ce qui le distingue d'ailleurs nettement de John McCain, et lui valut pendant la campagne de vives critiques du camp républicain, raillant sa naïveté et son inexpérience. Mais tant avec la Corée du Nord qu'avec l'Iran, une nouvelle ère de dialogue pourrait rapidement s'ouvrir. De même, il semble plus ouvert au dialogue sur les questions énergétiques et environnementales, et s'il a inscrit ces thèmes dans sa politique intérieure, cela se traduira également par une plus grande implication de Washington sur ces dossiers à échelle internationale. Là encore, il n'est pas surprenant qu'un des thèmes les plus évoqués par Mme Clinton lors de sa visite à Pékin fut le changement climatique. Barack Obama dispose enfin d'une majorité confortable dans les deux chambres du Congrès, ce qui lui permet d'avoir les mains plus libres, et de ne pas avoir à faire face à une opposition en ordre serré. Sa capacité à rassembler le camp démocrate lors des élections lui sera à cet égard précieuse pour engager des réformes.

Cependant, ces modifications tant annoncées se réfèrent souvent à l'héritage de la première administration Bush, auxquelles elles s'opposent clairement, mais ne tiennent pas compte des

changements très nets amorcés dans la seconde, et Barack Obama pourrait finalement s'inscrire dans une certaine continuité de la politique étrangère menée par Condoleezza Rice depuis 2005, privilégiant un plus grand pragmatisme et un rapprochement avec les alliés traditionnels de Washington. Ses positions sur l'Iran et la Corée du Nord, qui privilégient le dialogue, sont ainsi en phase avec la Secrétaire d'État sortante. Le souci de ne plus provoquer de crise avec les alliés comparable à celle de 2003 est également très présent chez lui. Barack Obama maintient le cap, il n'amorce pas de rupture fondamentale, et au-delà de l'image, la politique étrangère américaine reste sensiblement la même que celle que mena Mme Rice au cours des quatre dernières années.

Tant avec la Corée du Nord qu'avec l'Iran, une nouvelle ère de dialogue pourrait rapidement s'ouvrir

Passé l'euphorie de l'Obamania, et devant les difficultés à modifier en profondeur la politique étrangère américaine au-delà des discours, peut-on dès lors s'attendre à une vague de déception hors des États-Unis à l'égard de Barack Obama? Le risque est réel. Les attentes sont immenses, à l'intérieur des États-Unis comme à l'extérieur, et les déceptions seront d'autant plus grandes si les changements ne sont pas spectaculaires. Devant les difficultés à appliquer à la

lettre son programme de politique étrangère, notamment en raison des impératifs sur les questions économiques et sociales, Barack Obama pourrait ainsi être l'objet de critiques sur le non-respect de ses engagements sur la scène internationale, et ses détracteurs ne manqueront pas de le comparer à l'administration sortante. Enfin, on attend de voir comment les alliés européens de l'OTAN répondront aux appels de s'impliquer davantage en Afghanistan, consécutivement à l'envoi de 17 000 soldats américains supplémentaires. Les défis de politique étrangère de la nouvelle administration sont décidément donc plus nombreux que jamais.

L'auteur participera au colloque international La Présidence Obama: de l'espoir à la réalité organisé par la Chaire Raoul-Dandurand le jeudi 5 mars www.dandurand.uqam.ca

QUESTION D'IMAGES

Capitaine Obama



JEAN-JACQUES STRÉLISKI

Une récente tribune téléphonique à la radio, sur le rôle des médias dans l'actuelle période de récession, m'a réellement interpellé. Gérard Filion, chroniqueur financier à RDI et Radio-Canada, y était convié. Il faut dire, et c'est justice, que M. Filion est sans doute l'un des hommes les plus écoutés du Québec. Monsieur Baromètre de l'économie, il me paraît s'imposer comme le «Steve Flanagan» de la crise financière. Homme sérieux, vulgarisateur de talent, il se montre rassurant dans son allure et crédible dans son propos qui, lui, ne l'est pas toujours, et pour cause. En introduction à la tribune radiophonique, ce dernier donna donc un point de vue fort éclairé sur la part du psychologique dans l'actuelle morosité des marchés boursiers, montrant comment ces mêmes marchés étaient sensibles à des petites phrases, des articles ou des titres dans la presse, des déclarations d'économistes et, bien entendu, à celles des politiciens. Bref, des marchés tributaires de leur propre moral. Un aspect qui, comme dans toute partie de poker, joue un rôle capital. Puis le sujet s'est rapidement passionné voire enflammé quand débute la partie publique de la tribune. Et on comprit alors que le psychologique ne touchait pas seulement les investisseurs, mais l'ensemble de la population. Autrement dit, chacun d'entre nous ou presque. On s'y plaignait de l'omniprésence de la crise économique dans les médias québécois. Non pas que l'on ne veuille pas y croire, mais simplement parce que la kyrielle de nouvelles alarmantes et le type de commentaires qu'on nous sert au quotidien ont réellement dépassé la dose de l'acceptable.

On craint que cette surabondance de mauvaises nouvelles ne vienne simplement parasiter les signes d'une éventuelle reprise

Les médias, il est vrai, ont parfois bon dos et servent aussi de formidable exutoire collectif. Cependant, il est clair, cette fois, que quelque chose de plus semble vivement déranger le public, c'est ce ton pathétique, pour ne pas dire alarmiste, de certains présentateurs ou présentatrices de télévision. Chacun, chacune y allant de sa nouvelle catastrophe en y mettant toute la théâtralité nécessaire. Du sensationnalisme de fort mauvais aloi pour beaucoup. Comme si l'huissier était à la porte pour saisir les micros et les caméras. Pas très bon pour le moral tout ça!

Autre fait perturbant, sans vouloir jouer à l'autruche, on craint également que cette surabondance de mauvaises nouvelles ne vienne simplement parasiter les signes, mêmes timides, d'une éventuelle reprise. On refuse — et c'est sain — de tomber dans la sinistrose collective. En bonne société résiliente, la société québécoise refuse, une fois de plus, d'abdiquer.

De l'autre côté de la frontière, quelques jours plus tard, comme pour donner du poids à ce refus de capituler devant la crise, Barack Obama prononce devant les deux chambres du Congrès réunies, un discours d'anthologie (un autre!). Quel changement dans le fond et le style avec l'ancien président! Sans mélodrame, mais avec réalisme, le nouveau président américain amène ses concitoyens à prendre conscience de l'immense tâche qui les attend. À se préparer certes à résister, à combattre et à faire les sacrifices nécessaires, mais surtout à aménager la sortie de crise en bâtissant une Amérique meilleure. Dans la plus grande tourmente économique de l'histoire des États-Unis depuis la Seconde Guerre mondiale, Barack Obama en capitaine lucide et courageux, paraît plus déterminé que jamais: l'Amérique ressortira plus forte de la crise.

S'il est facile de se laisser aller au ton déclamatoire d'un discours — d'autres ne s'en sont pas privés avant lui —, il n'est pas pour autant évident de garder de la retenue, de faire montre de compassion avec ceux qui souffrent des conséquences innombrables de la circonstance et de faire preuve d'encouragement à l'endroit des grosses comme des petites entreprises. Sans paternalisme, sans condescendance. Dans la franchise la plus sincère. Jour après jour, et tandis qu'il met en place les bases de sa nouvelle politique, il apprend que Barack Obama accomplira ce qu'il dit — et qu'il n'a cessé de répéter durant sa longue campagne à la présidence. Pour les citoyens des États-Unis, comme pour ceux de bien des pays — à commencer par le Canada —, tout ça est assez nouveau. On n'est pas habitués, c'est tout.

Si l'expression n'avait pas déjà été empruntée pour qualifier jadis l'image de feu le président Miterrand, je dirais que «la force tranquille» pourrait fort bien s'appliquer pour décrire ce que projette désormais Barack Obama. Après seulement un mois et demi au pouvoir, il est déjà le repère de confiance de centaines de millions de gens qui, pour retrouver le moral, préfèrent écouter les discours de leur président que celui des lecteurs de bulletins de nouvelles. Cela aussi est nouveau.

Jean-Jacques Stréliski est spécialiste en stratégie d'images.

De quel bois je me chauffe?

ROBERT BEAUREGARD

Doyen de la Faculté de foresterie et de géomatique de l'Université Laval et président de la Coalition québécoise du bois

FRANÇOIS TANGUAY

Directeur de la Coalition québécoise du bois

Ce qu'il y a de plus étonnant dans le débat sur la réglementation des poêles à bois à Montréal, c'est qu'il ait fallu tant d'années pour voir apparaître des mesures qui, au bout du compte, risquent de déplaire à plusieurs. Nous abordons avec une réglementation moderne un vieux problème. Par contre, le remède proposé ne règle en rien ce vieux problème.

Il y a dans le Grand Montréal entre 85 000 et 100 000 poêles à bois, dont la grande majorité vieux de plusieurs années. Il ne fait aucun doute que les vieux poêles à combustion sont une aberration technologique: étouffent une feu pour qu'il dure plus longtemps et, de ce fait, avoir un feu froid et inefficace.

Il n'y a pas de doute que la Ville de Montréal doit réglementer l'installation de poêles à bois sur son territoire. Le responsable du développe-

ment durable, Alan DeSousa, a tout à fait raison de se préoccuper de la pollution causée par les poêles à bois. La situation est autre dans nos campagnes étant donné la faible densité de la population. Or, le projet actuel de règlement proposé par la Ville de Montréal laisse le problème de pollution et de smog entier. Il n'y a aucune mesure pour sortir les engins polluants des maisons. Il y a même interdiction d'installer de nouveaux poêles plus performants, moins polluants... On laisse ainsi le problème entier en interdisant la mise en place de solutions!

Au moment où le Québec cherche à se redonner une vision positive de la forêt, de l'arbre et de l'utilisation du matériau bois, il nous paraît mal venu de toucher sans discernement la corde sensible et culturelle de la collectivité avec une réglementation qui risque d'envoyer un message contradictoire. Au moment où justement des collectivités se tournent vers les résidus forestiers pour alimenter en chaleur et en eau chaude des écoles, des hôpitaux et des centres communautaires, il nous apparaît important de faire la part des choses et de profiter de l'occasion pour sensibiliser le public sur les bienfaits environnementaux de la forêt, de l'arbre et du bois. Dans plusieurs pays européens tels que l'Autriche, l'Allemagne, le Danemark, la Suède et la Finlande, les

municipalités ont investi, souvent en partenariat avec le secteur privé, dans des infrastructures de chauffage au bois. Elles ont misé sur des unités de chauffage à haute efficacité énergétique et environnementale et ils ont bâti une infrastructure de distribution qui permet l'alimentation en énergie, sous forme de vapeur, des résidences de même que des bâtiments publics des centres-villes.

Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) reconnaît que la biomasse forestière est une source d'énergie carbone neutre. Le GIEC est également d'avis que le bois devrait jouer un rôle clé dans la substitution des combustibles fossiles pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre. L'administration municipale devrait s'inspirer de cela avant de rédiger la version définitive de son projet de règlement.

Le débat ayant cours actuellement à Montréal et ailleurs est l'occasion de nous demander non pas si on devrait interdire de brûler du bois de chauffage, mais plutôt comment on pourrait le faire d'une façon moins polluante, selon des standards de combustion élevés. Devons-nous aller jusqu'à utiliser des incitatifs pour retirer les poêles les plus polluants? Ce débat reste à faire. Ne perdons pas de vue qu'aussi loin que l'humain puisse regarder dans son passé sur terre, le feu a toujours été un lieu de rassemblement et de réflexion.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Gerald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Stéphane Baillargeon (général), Clairendre Cauchy (éducation), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise (consommation), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Pauline Gravel (sciences), Brian Myles (justice et faits de société), Louise-Maude Rioux Soucy (santé), Alexandre Shields (général), Philippe Papineau (pupitre), information publique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dutaric (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque (reporter), information culturelle: Michel Bélar (théâtre et culture), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), Paul Cauchon (médias), Frédérique Doyon (reporter), Caroline Montpetit (livres), Isabelle Paré (reporter), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Julie Carpentier (pupitre), Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque (reporter), Jean-Pierre Legault (pupitre international), Dominique Remy (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices); Benoît Mungier (responsable du site Internet), Emilie Folie-Boivin et Vincent Cauchy (communis Internet); Annelie Gaudreau (secrétaire à la rédaction); Jean-Jacques Coulombe et Étienne Plamondon-Emond (communis à la rédaction); DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Olivier Spéciale (Québec), Monique Bédier (Ottawa). PUBLICITÉ Julie Chrétien (directrice adjointe), Amélie Bessette, Jean de Billy, Jennifer Boly-Demers, Jean-François Bossé, Manon Boillard, Marlène Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE Sylvie Laporte, Martine Berube (secrétaire). PRODUCTION Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zaida (directeur adjoint), Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Luce Houde-Brisebois; Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Biljakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

FAST-FOOD

SUITE DE LA PAGE 1

de son père ou de sa mère, d'un enfant ou d'un frère ou d'une sœur. Les travailleurs syndiqués bénéficient habituellement de plus de congés que ce minimum établi par l'État.

Avec peu de congés, les membres de beaucoup de familles font reporter les funérailles pour satisfaire tout le monde et, surtout, en permettre l'organisation. «Le deuil est de plus en plus escamoté, et le manque de congés n'est pas étranger à cette situation. Les thanatologues font face à des familles éclatées, reconstituées, dispersées ou de très petites familles. Un décès demande beaucoup de temps, d'énergie et parfois des déplacements. Et tout ça, avant de vivre le deuil», soutient Nathalie Samson.

Mais au gouvernement, la Corporation ne semble pas recevoir une oreille très attentive. «On a bien senti que ces dossiers, qui représentent une hausse de coûts sociaux, ne sont pas une priorité», souligne Mme Samson.

Les thanatologues proposent également que la prestation de décès de 2500 \$ versée par la Régie des rentes du Québec soit augmentée afin de couvrir les frais funéraires réels. Une aide de 2500 \$ ne couvre que le transport du corps, son incinération et la remise des cendres à la famille.

Seuls et non réclamés

L'aide prévue pour quelqu'un qui meurt sans avoir cotisé au régime des rentes du Québec s'établit également à 2500 \$, somme à laquelle il faut retrancher la valeur des avoirs au moment du décès. Mais il y a un problème plus grave, selon Mme Samson, soit les «individus non réclamés».

Il y a un exemple patent actuellement à Montréal où le corps d'une vieille dame décédée est entassée dans une maison funéraire. Sans enfant, la dame avait été prévoyante. Elle possède un lot payé dans un cimetière en Outaouais. Mais voilà, ses frères et sœurs, tous très âgés, sont incapables d'organiser ses funérailles et ne peuvent régler la succession puisque la dame avait un compte en banque. Sa meilleure amie a beau vouloir tout prendre en main, elle n'en a pas le droit. Résultat: la dame fait partie de la catégorie des individus non réclamés comme on en retrouve quelque 300 par année au Québec et dont la mise en terre dans une fosse commune est payée par l'État (350 \$ sont prévus).

«Ça se voit de plus en plus parce qu'il y a beaucoup de gens seuls. C'est pathétique. On a vraiment une réflexion à faire comme société», estime Nathalie Samson.

Les démarches de la Corporation des thanatologues ne s'arrêtent pas là. On tente de faire reconnaître les arrangements préétablis de services funéraires et de sépulture, communément appelés les préarrangements, comme un placement hors impôt au même titre qu'un REER. La Corporation évalue qu'entre 25 et 35 % des défunts de l'année dernière avaient déjà un contrat de préarrangements.

De plus, des «discussions embryonnaires» sont menées avec l'Office de protection des consommateurs afin d'établir un registre unique des arrangements funéraires pour tout le Québec. Une personne qui achèterait aujourd'hui des préarrangements aurait ainsi l'assurance qu'ils seraient utilisés le temps venu, même si ses proches ignorent tout de ce contrat ou qu'elle-même a démissionné à l'autre bout de la province. À l'Office de protection des consommateurs, on se dit intéressé.

Mais il reste beaucoup de chemin à parcourir pour amener un débat social sur les questions délicates entourant la mort, croit Mme Samson.

Le Devoir

À nos lecteurs

Un problème technique survenu chez notre imprimeur a provoqué des retards dans la livraison de l'édition de fin de semaine du Devoir. Nous tenons à exprimer toutes nos excuses pour le désagrément qu'on a subi plusieurs de nos fidèles lecteurs.

La direction

HARPER

SUITE DE LA PAGE 1

Le retrait des Canadiens est prévu pour 2011. Plus d'une centaine de soldats d'ici ont été tués depuis le début du conflit. C'est la première fois que le premier ministre avoue aussi franchement ses doutes et son pessimisme.

«La question qui se pose au Canada, ce n'est pas de savoir si nous resterons ou partirons, a-t-il dit au journaliste Fareed Zakaria. La question est de savoir si nous connaissons le succès. Nous avons fait des gains, mais ces gains ne sont pas irréversibles. Le succès s'avère donc modeste.»

Le président Barack Obama, qui a annoncé l'envoi de renforts américains en Afghanistan, a rencontré M. Harper à l'occasion de son premier déplacement officiel à l'étranger, le 19 février. Il ne lui a pas demandé d'envoyer des renforts.

«À l'avenir, si le président Obama demande une plus grande participation, je poserai des questions très exigeantes sur la stratégie de victoire et le départ à terme», a prévenu Stephen Harper à CNN. Il a ajouté qu'il demanderait au président: «Quel est votre plan pour laisser l'Afghanistan aux Afghans afin qu'ils gouvernent eux-mêmes leur pays? Il y a des risques énormes pour nous là-bas. Je ne dis pas que nous ne pouvons pas améliorer la situation. Seulement, si nous pensons gouverner l'Afghanistan à la place des Afghans ou, à long terme, être responsables de la sécurité au quotidien et voir finalement ce pays s'améliorer, nous faisons erreur.»

Le premier ministre a aussi confié qu'à



AHMAD MASOOD REUTERS

Une affiche électorale sur la route de Kaboul, hier. Les talibans ont rejeté l'offre du président Karzaï les invitant à participer à la prochaine élection présidentielle.

ses yeux, l'Afghanistan était en insurrection constante depuis toujours. Ce pays d'instabilité chronique a vu onze de ses dirigeants assassinés ou exilés au XX^e siècle. Les Soviétiques n'ont pas réussi à s'y imposer dans les années 1980. Les combats contre les quelque 70 000 soldats étrangers liés à l'OTAN font des milliers de morts par année. La production d'opium, qui finance les talibans, augmente sans cesse depuis 2004. «Ultimement, il faut que la source de l'autorité afghane soit perçue comme venant de l'intérieur», a ajouté Harper.

Les talibans avancent sur tous les fronts, militaires et politiques. Ils ont re-

jeté hier l'offre du chef de l'État Hamid Karzaï les invitant à participer à la prochaine élection présidentielle. Hamid Karzaï a signé samedi un décret réclamant l'organisation du scrutin présidentiel avant l'expiration de son mandat, le 21 mai, conformément à la Constitution. Celle-ci stipule également que son successeur doit être désigné 30 à 60 jours avant la fin dudit mandat, ce qui ne laisse que la date du 21 avril pour la consultation.

«Non seulement les talibans ne prendront aucune part à ce scrutin, mais nous allons inviter la nation afghane à ne pas y participer parce qu'il s'agit d'un processus impie et

KHADIR

SUITE DE LA PAGE 1

hier ont adopté «les priorités politiques du parti pour les mois qui viennent, à la fois pour le travail parlementaire et extraparlémentaire». Le député de Mercier estimait que sa présence n'était toutefois «pas indispensable», a-t-il expliqué lorsqu'on l'a joint dans le train qui le ramenait à Montréal, hier. C'est là «toute la beauté» de la direction bicéphale de QS, a-t-il plaidé: «Il y a deux porte-parole et, à l'intérieur, on a agi sur le même niveau.» Il souligne avoir aussi lui-même participé à l'élaboration des propositions.

Le député a expliqué que, de toute façon, pendant un conseil national, il est souvent absent lors des travaux puisqu'il doit «donner des entrevues», «peaufiner les discours». Il ajoute: «J'ai comme principe de ne pas m'impliquer dans les débats sur le plancher pour ne pas influencer de manière trop pesante sur les débats.»

Fête ou non?

Pour justifier l'absence du député, l'autre porte-parole de QS, Françoise David, a présenté aux militants une version différente de celle confirmée par M. Khadir: «Malheureusement, notre beau et merveilleux député n'est pas là aujourd'hui, pour des raisons totalement hors de notre contrôle à tous, y compris lui-même. Il est fêté à Toronto par la communauté iranienne.

ne. C'est exceptionnel comme situation et il n'y a aucune inquiétude à avoir», a-t-elle dit au début de son discours de clôture, hier matin.

Lorsque Le Devoir a demandé à M. Khadir s'il avait été «fêté» à Toronto, il a répondu par la négative. Les étudiants iraniens n'ont fait qu'inviter deux élus d'origine iranienne, le libéral Reza Moridi, ministre adjoint de l'Éducation dans le gouvernement McGuinty et lui, Amir Khadir, à discuter de la «politique législative». L'invitation qui se trouve sur un site Internet communautaire annonce une «rencontre avec deux personnalités politiques irano-canadiennes pour discuter de l'état actuel de la communauté iranienne au Canada et des façons, pour les jeunes générations, d'améliorer les perspectives de cette communauté dans la société multiculturelle du Canada».

Un «hasard malheureux»

Devant les nombreuses questions des médias suscitées par l'absence de M. Khadir, Mme David a dit «comprendre ce questionnement», mais a parlé d'un «hasard malheureux»: «Ce n'est pas une situation qu'on a collectivement choisie ni lui ni nous. Et il n'y a aucun problème entre Québec solidaire et son député, rassurez-vous», a-t-elle certifié, insistant sur le fait que «personne n'est fâché». A preuve, estime-t-elle, M. Khadir était présent vendredi et a rencontré «tous les délégués» un à un. Il a aussi été «ovationné pendant plusieurs minutes», a-t-elle dit.

M. Khadir a-t-il fait passer sa patrie

d'origine avant son parti, en fin de semaine? A cette question, le député de Mercier répond qu'au contraire, il a profité de sa rencontre pour critiquer le multiculturalisme canadien. «Il faut sortir des cloches et des ghettos ethniques. Notre rôle principal est dans la société d'accueil [et ne doit pas se faire] sur des bases tribales et ethniques alimentées par 30 ans de multiculturalisme canadien.» Car cette notion confine au «cloisonnement». Il y a «une pédagogie à faire» dans la province voisine, croit-il, où «tout ce qui est à gauche des conservateurs a une fascination pour le trudeauisme. Or, cela nuit à l'intégration». Il souligne qu'en Ontario, il y a une «intense organisation autour de groupes clientélistes qui monnayent leur entrée en politique en fonction d'intérêts particuliers».

Vider le Fonds des générations

Le conseil national de QS avait comme thème central les crises économique et écologique. Cette nouvelle donne a des avantages: «lever le tabou» sur des notions comme «nationalisation», «déficit budgétaire», «simplicité volontaire». Mais elle suscite de nombreuses inquiétudes. D'abord que l'intolérance, l'autoritarisme et la xénophobie fleurissent, comme lors de crises passées. Cette conjoncture pourrait aussi servir de «prétexte aux vautours qui rêvent de démanteler» les instruments collectifs comme la Caisse de dépôt, que certains veulent «scinder» ou Hydro-Québec, que les mêmes veulent privatiser.

Devant la crise des finances publiques,

GUILLEBAUD

SUITE DE LA PAGE 1

Si l'on regarde une carte du monde des années 70, dit-il, on voit une Amérique latine et un bloc soviétique, par exemple, largement privés de libertés. Les dernières années ont bien vu disparaître 800 000 Rwandais dans un génocide, mais cela n'atteint pas les deux millions de morts disparus dans les massacres de masse du Cambodge. Et si les Américains ont perdu 4000 soldats en Irak, c'est beaucoup moins que les 58 000 morts au Vietnam à cette époque. Partout dans le monde, poursuit-il, on observe une progression constante de la liberté et de la démocratie.

Des inégalités sociales grimpanes

Mais il n'y a pas que matière à se réjouir dans le regard que Jean-Claude Guillebaud pose sur le monde. Au cours des dernières décennies, les inégalités sociales n'ont pas cessé de s'accroître un peu partout sur la planète. Alors que l'on observait, aux États-Unis, autour des années 1960, un écart du plus pauvre au plus riche d'environ 1 pour 20, cet écart a atteint 1 pour 600, 700 ou 800 dans plusieurs pays. A ce chapitre, avance-t-il, la

France aurait même dépassé les États-Unis malgré ses réserves antérieures. Est-ce le symptôme d'une évacuation d'un certain ordre moral?

«Aux États-Unis, un économiste établissait au début du dernier siècle ce qui était acceptable moralement comme écart de revenu entre le plus pauvre et le plus riche, pour un bon capitaliste et un bon chrétien. Il disait qu'on pouvait aller jusqu'à accepter une différence de 1 à 20», ajoute-t-il. Cet écart se serait donc multiplié par près de 40. Or, «une société ne peut pas fonctionner s'il y a un tel sentiment d'injustice».

Dans le chapitre intitulé «Le Chaos-Monde», d'après une citation empruntée à l'écrivain Édouard Glissant, Jean-Claude Guillebaud dresse d'ailleurs un portrait peu réjouissant du délabrement de cet Occident. Il y dépeint une économie sans projets, où la figure du «gagnant» a supplanté celle de l'«entrepreneur», une science sans culture, qui pêche par un utilitarisme à courte vue, et une culture envahie par la sous-culture, qui se répand à la vitesse grand V sur les petits et grands écrans du monde entier. Médiocrité, superficialité et contentement de soi ont donc présidé au déclin progressif de ce puissant bloc.

L'intellectuel consacre d'ailleurs deux chapitres de son livre respectivement à l'Inde et à la Chine. En entrevue, il explique que ces deux puissances ont des forces et des faiblesses différentes. «L'In-

de a des atouts que la Chine n'a pas», dit-il, citant la démocratie et la liberté de presse et de parole qui y règnent depuis 50 ans. Bien qu'elle soit toujours au bord du gouffre, notamment du fait des conflits religieux qui la déchirent, l'Inde compte à la tête de ses États des représentants de différentes religions, castes et classes sociales. A son désavantage, il pose par ailleurs les inégalités sociales qui y règnent, le conformisme social, le degré élevé d'analphabétisme et le système des castes.

La Chine, pour sa part, jouit des forces contraires, c'est-à-dire d'un niveau d'éducation supérieur, d'inégalités moins frappantes qu'en Inde, bien que le phénomène y soit en croissance. «C'est une société plus égalitaire où il règne moins de liberté», dit-il. Jean-Claude Guillebaud voit par ailleurs une coïncidence symbolique dans le fait que le jour du déclenchement de la crise financière mondiale, une puissance émergente comme la Chine envoyait ses trois premiers astronautes dans l'espace.

La nécessité d'une morale

Reste que dans cette modernité métisse qui se lève sur le monde, les valeurs morales demeurent fragiles et menacées pour cet intellectuel qui signait il y a quelques années un livre intitulé *Comment je suis redevenu chrétien*.

«Je me suis rendu compte progressivement que la modernité était un phénomène

parce que l'Afghanistan est désormais un pays sous occupation étrangère», a déclaré Qari Mohammad Yousuf, porte-parole de la milice islamiste, cité par l'agence Afghan Islamic Press.

La commission électorale a, quant à elle, retenu la date du 20 août. Les États-Unis et le Canada, comme la communauté internationale, plaident en faveur de cette date pour permettre le déploiement des renforts américains qui contribueront à la sécurité du scrutin. Le secrétaire général de l'OTAN, Jaap de Hoop Scheffer, a demandé en janvier aux pays membres de l'Alliance de fournir 10 000 soldats supplémentaires en vue de l'élection présidentielle. Visiblement, selon les déclarations de Stephen Harper, le Canada n'en rajoutera pas.

Près de cinq millions de personnes, dont 32 % de femmes, sont inscrites sur les listes électorales, pour participer au deuxième scrutin présidentiel au suffrage universel direct de l'histoire du pays. L'organisation de l'élection devrait coûter près de 300 millions.

La première présidentielle avait été remportée avec 55 % des suffrages fin 2004 par Hamid Karzaï, placé à la tête du pouvoir de transition avec le parrainage de Washington début 2002. «Il n'y a aucun doute à ce sujet: la gouvernance en Afghanistan doit s'améliorer beaucoup plus rapidement que ce que nous avons observé depuis près de huit ans», a conclu hier M. Harper sur les ondes de CNN.

Le Devoir Avec Reuters

■ Scrutin précipité: Karzaï fragilise ses adversaires, page B 1

QS craint que l'on fasse payer «les salariés et autres travailleurs ou personnes pauvres». Par conséquent, le parti propose de favoriser le «financement de coopératives et d'entreprises syndiquées», d'élaborer un «filet de sécurité sociale pour les travailleurs autonomes», de rendre «obligatoire le versement d'une indemnité de licenciement à chaque employé» et d'«augmenter substantiellement» les prestations d'aide sociale.

Où trouver l'argent? QS croit qu'il y a des marges de manœuvre à dégager, notamment du côté du Fonds des générations, créé par Québec en 2006 afin de diminuer la dette du Québec. Au 31 mars 2008, le solde de ce Fonds était de 1,187 milliard. «Je pense qu'il ne faut pas se priver de cet argent-là pour intervenir dans les deux prochaines années», a dit Mme David puisque, à ses yeux, les jeunes sont beaucoup plus préoccupés par l'environnement que par la dette.

Vendre davantage d'hydroélectricité aux Américains n'est pas une bonne idée. Mme David doute que cette énergie soit aussi «renouvelable» que le gouvernement Charest ne le prétend, même si cela peut sembler «payant». «On ne peut plus seulement aller vers ce qui est payant», a-t-elle déclaré, car, «dans 50 ou 100 ans, c'est la planète elle-même qui sera très très gravement malade». Elle a dit préférer que le Québec vende «du solaire ou de l'éolien aux États-Unis».

Le Devoir

post-judéo-chrétien», dit-il, précisant avoir établi que le christianisme était à la base des valeurs qui fondent la société d'aujourd'hui, soit la Déclaration universelle des droits de l'homme, par exemple. «J'ai passé beaucoup de temps à reconstruire l'histoire de ces valeurs et à tenter d'établir pourquoi nous croyons.»

«Ces valeurs appartiennent à tout le monde», dit-il. Pour lui, l'espérance chrétienne selon laquelle on peut améliorer la société dans laquelle on vit, par exemple, a été rebaptisée du mot «progress».

Les assises sur lesquelles ces valeurs sont installées s'effritent toutefois. «Il faut refaire cette réflexion non pas seulement au nom de la morale, mais au nom de l'efficacité sociale. Une société ne peut exister sans qu'il y ait un minimum de vertu chez les gens. Il faut que le magistrat croie à la justice, par exemple, que le commerçant croie à l'honnêteté, que les professeurs croient à l'éducation.»

À l'arrière-plan de cette société en vive transformation se dresse aussi la menace écologique, à laquelle le penseur ne trouve pas de réponse pour l'instant.

«Pour ne rien vous cacher, quand je fais des conférences auprès des jeunes, c'est cette question de l'écologie qui refait surface tout de suite. Et l'écologie, c'est le sujet avec lequel j'ai le plus de mal à être optimiste», reconnaît-il.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

La Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Mirabel Inc., 12 800 rue Braint, St-Jovier de Mirabel, Québec, division de Québecor Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal, qui a retenu pour la région de Québec les services de l'imprimerie du Journal de Québec, 450 avenue Bechard, Québec qui est la propriété de Corporation Sun Média, 612 rue Saint-Jacques, Montréal. — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390